

● LUTTE CONTRE LE TERRORISME
ET LE CRIME ORGANISÉ

Pr Mohamed Salah Djedi
salue le rôle de l'ANP et
revient sur le documentaire
de la Défense nationale
(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● 2027

Une année charnière dans le processus de transformation de l'économie nationale

(P5)

VIANDES, LÉGUMES, PÂTES ALIMENTAIRES ET LÉGUMINEUSES

Le Président Tebboune ordonne le plafonnement des prix et l'encadrement des marges bénéficiaires

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de plusieurs dossiers économiques et sociaux d'importance nationale. La réunion a porté sur les mécanismes proposés pour le suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base sur l'ensemble du territoire national, sur l'état d'avancement des projets de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba ainsi que du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, et enfin sur les projets de contrats conclus par négociation directe relatifs aux travaux de raccordement des nouvelles stations de dessalement d'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen.

(Lire en Page 3)



● MARCHÉ FINANCIER

La COSOB adopte un cadre réglementaire dédié aux titres verts

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

Sept Palestiniens arrêtés lors de raids sionistes dans plusieurs localités de Cisjordanie

(P12)

France : Donald Trump réagit aux violences du 17 octobre et appelle à fermer les frontières



Le président américain Donald Trump a réagi hier, aux violences survenues en France le 17 octobre, affirmant que « la France est en feu » et appelant les autorités françaises à fermer les frontières, dans un message publié sur son réseau social Truth Social.

« La France est en feu ! L'immigration de personnes venues d'un monde totalement différent, de personnes qui ont la haine au cœur, a brisé ce pays autrefois si grand », a écrit le locataire de la Maison-Blanche. « Fermez vos frontières et reprenez le contrôle avant qu'il ne soit trop tard ! », a-t-il ajouté.

Le président américain établit ainsi un lien entre l'immigration et les violences qui ont secoué plusieurs villes françaises, sans apporter, dans son message, d'éléments permettant d'étayer cette association.

Ses déclarations interviennent dans un contexte de mobilisation d'ampleur nationale, qui rassemble des manifestants aux profils et aux revendications divers. Le mouvement, qui ne se limite pas à une catégorie particulière de la population, est notamment alimenté par des revendications sociales et économiques ainsi que par des critiques à l'égard des politiques gouvernementales. La journée du 17 octobre a été marquée par des affrontements avec les forces de l'ordre, des incendies et des dégradations dans plusieurs villes françaises.

Selon le bilan communiqué par le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, plus de 2 000 personnes ont été interpellées et plus de 600 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été blessés lors des incidents du 17 octobre.

À ce stade, les autorités françaises n'ont pas encore réagi publiquement aux déclarations du président américain.

Face aux violences, le président Emmanuel Macron doit réunir dimanche soir les principaux responsables du gouvernement pour faire le point sur la situation.

1 500 COMMERÇANTS TOUCHÉS ET PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIONS D'EUROS DE DÉGÂTS APRÈS LES INCIDENTS DU 17 OCTOBRE

Quelque 1 500 commerçants ont été directement touchés par les violences et les dégradations survenues samedi 17 octobre en France, pour des dommages qui pourraient atteindre plusieurs centaines de millions d'euros, selon Alexandre Bompard, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD).

Interrogé dimanche sur LCI, Alexandre Bompard a estimé qu'il était encore « un peu tôt » pour évaluer précisément l'ampleur des dégâts, tout en indiquant que 1 500 commerçants avaient été directement touchés à travers la France. Il a prévenu que la facture serait « très élevée », évoquant « plusieurs centaines de millions d'euros » de dommages. Face à l'ampleur des dégradations, le maire de Paris, Emmanuel Grégoire, a annoncé dimanche avoir demandé la mise en place d'une cellule d'urgence destinée à accompagner les commerçants victimes des incidents.

Dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux, l'édile a dénoncé des « violences et des pillages inacceptables », estimant que « l'ampleur des dégâts est considérable et inédite ».

Cette cellule aura pour mission de recenser les dommages, d'accompagner les commerçants touchés et de faciliter leurs démarches administratives et auprès des assurances, avec une attention particulière portée aux commerces indépendants et à ceux dont l'activité est interrompue.

L'UE annonce une aide de 20 millions d'euros aux forces armées nigérianes

L'Union européenne (UE) a annoncé une aide de 20 millions d'euros (23 millions de dollars) destinée aux forces armées nigérianes afin de renforcer la coopération en matière de défense et de soutenir les efforts visant à lutter contre l'insécurité persistante dans le pays. Cette aide a été évoquée lors d'une rencontre à Abuja entre le ministre nigérian de la Défense, Christopher Musa, et Gautier Mignot, ambassadeur de l'UE au Nigeria et auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), selon un communiqué de Leah Katung-Babatunde, attachée de presse du ministre. Le soutien sera accordé dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix (FEP).

Une délégation technique de l'UE devrait se rendre au Nigeria en novembre afin de convenir des modalités de sa mise en œuvre, précise le communiqué.

Mignot a salué les efforts du gouvernement nigérian pour relever les défis sécuritaires et invité Musa à participer à une réunion des ministres de la Défense à Bruxelles plus tard cette année. Le ministre nigérian a remercié l'UE pour son soutien continu et réaffirmé l'engagement du président Bola Tinubu à protéger les vies humaines et à promouvoir le développement national.

Il a indiqué que les opérations de sécurité contribuaient progressivement au rétablissement d'une paix relative dans certaines zones en difficulté, tout en soulignant que les enlèvements sur les grands axes routiers et les attaques contre des communautés isolées demeuraient des défis majeurs.

Musa a également annoncé que le Nigeria attendait la livraison de dix hélicoptères d'attaque, de véhicules aériens sans pilote (drones) et d'autres équipements militaires destinés à renforcer les opérations de sécurité en cours.

Belgique : 45 interpellations à Liège à la suite des manifestations contre les coupes budgétaires dans l'éducation

La police de Liège, en Belgique, a annoncé samedi l'interpellation de 45 personnes à la suite des violences survenues vendredi lors de manifestations contre les politiques éducatives et les coupes budgétaires à Bruxelles et à Liège.

Dans un communiqué, la police liégeoise a précisé que 12 des personnes interpellées étaient mineures, ajoutant que 40 interpellations avaient été effectuées dans un cadre administratif et cinq dans un cadre judiciaire.

Les autorités ont également fait état d'actes de vandalisme sur la voie publique et de départs de feu en marge des rassemblements.

Les manifestations organisées vendredi à Bruxelles et à Liège pour dénoncer les politiques éducatives et les restrictions budgétaires ont été marquées par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre.

À Bruxelles, la police est intervenue à plusieurs reprises à l'aide de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour disperser les manifestants, tandis que des policiers en civil ont procédé à des interpellations au sein de la foule. Plusieurs personnes ont été blessées au cours des incidents.

À Liège, les forces de l'ordre ont également fait usage de canons à eau contre les manifestants. Des personnes rassemblées à proximité ont scandé « Libérez nos camarades » pour réclamer la remise en liberté des personnes interpellées.

Kenya : quatre nouveaux cas d'Ebola confirmés



Le Kenya a confirmé, samedi, quatre nouveaux cas de maladie à virus Ebola, dont trois professionnels de santé ayant pris en charge le premier patient infecté dans le pays, portant à sept le nombre total de cas confirmés, selon le ministère de la Santé. « Le ministère de la Santé confirme quatre nouveaux cas d'Ebola (maladie à virus Bundibugyo). Le nombre total de cas confirmés s'élève désormais à sept, y compris le premier patient décédé », a déclaré le directeur général de la Santé, Patrick Amoth, dans un communiqué.

Parmi les nouvelles personnes infectées figurent trois professionnels de santé, deux hommes âgés de 29 et 35 ans ainsi qu'une femme de 32 ans, qui avaient prodigué des soins au premier patient entre les 3 et 4 octobre. Le quatrième cas concerne un homme, membre de la famille du premier patient décédé. Il était placé en quarantaine depuis le 6 octobre, selon les autorités sanitaires. Patrick Amoth a précisé que les quatre patients avaient développé de la fièvre alors qu'ils se trouvaient déjà en quarantaine. Ils ont immédiatement été isolés avant que des analyses de laboratoire ne confirment leur infection par la souche Bundibugyo du virus Ebola.

Les infections ont été confirmées par le Laboratoire national de référence en virologie et l'Institut kényan de recherche médicale (KEMRI).

Les quatre patients bénéficient actuellement d'une prise en charge médicale adaptée, assurée par du personnel de santé spécialement formé. Selon le ministère, les deuxième et troisième patients se trouvent dans un état stable et répondent favorablement aux traitements.

Canada : une explosion suivie d'un incendie dans une base militaire fait plusieurs morts

La presse a indiqué un bilan d'au moins sept morts et des dizaines de blessés, alors que le ministre de la Défense a bien confirmé plusieurs victimes, mais s'est abstenu de fournir un bilan, attendant la fin des opérations de secours des personnes touchées. Les autorités ont confirmé que l'incendie a été maîtrisé. Une explosion suivie d'un incendie a causé le décès d'au moins sept personnes et blessé des dizaines d'autres,

selon le bilan le plus récent relayé par la presse canadienne ce 18 octobre, dans la base des Forces canadiennes de Wainwright, en Alberta, dans l'Ouest canadien. D'après des sources militaires canadiennes, l'explosion s'est produite lors d'un exercice de tir à munitions réelles qui aurait touché une conduite ou un puits de gaz situé sur la base vers 16 h, heure locale. Un incendie s'est alors produit, attisé par des vents forts, et s'est

propagé au-delà de la zone d'entraînement militaire. L'incident a mobilisé les services d'urgence civils et militaires, qui sont intervenus rapidement, selon des sources militaires, pour maîtriser le feu et secourir les victimes. Cité par la presse au soir du 17 octobre, le ministre canadien de la Défense, David McGuinty, a déclaré : « Je ne me souviens pas d'un incident de cette ampleur ces dernières années », qualifiant l'événement de «

catastrophe qui ne se produit qu'une fois tous les 15 à 25 ans ». Le ministre s'est cependant abstenu de fournir un bilan de l'incident, se contentant de confirmer l'existence de morts et de blessés, affirmant que la « priorité immédiate est de venir en aide aux personnes touchées et d'aviser les proches. Nous ne confirmerons pas les détails concernant les victimes ou les blessés tant que ce processus ne sera pas terminé ».

VIANDES, LÉGUMES, PÂTES ALIMENTAIRES ET LÉGUMINEUSES

Le Président Tebboune ordonne le plafonnement des prix et l'encadrement des marges bénéficiaires

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de plusieurs dossiers économiques et sociaux d'importance nationale.

La réunion a porté sur les mécanismes proposés pour le suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base sur l'ensemble du territoire national, sur l'état d'avancement des projets de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba ainsi que du quai minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, et enfin sur les projets de contrats conclus par négociation directe relatifs aux travaux de raccordement des nouvelles stations de dessalement d'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen. Concernant le premier point relatif au mécanisme de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits de consommation de base, le Président de la République a ordonné la prise de



mesures immédiates, notamment par l'élaboration d'un projet de texte visant à réglementer strictement l'activité des intermédiaires commerciaux opérant entre les producteurs et les consommateurs. Il a chargé le Premier ministre d'ouvrir une enquête immédiate sur le rôle néfaste de certains importateurs dans le monopole et la hausse des prix des viandes importées. Cette enquête devra également examiner les pratiques de certains bouchers qui commercialisent ces viandes

importées au prix des viandes locales, ainsi que les disparités de prix observées pour les viandes importées entre les boucheries dans différentes wilayas, voire au sein même des quartiers. Le Président de la République a chargé le ministre de l'Intérieur, en coordination avec les walis, de mettre en place un mécanisme permettant l'achat local des excédents de production, leur stockage, puis leur remise sur le marché dès l'apparition des premiers signes de variation des prix, et ce,

afin de préserver le pouvoir d'achat des petites bourses. Le président a ordonné la mise en place, par le ministère du Commerce intérieur, d'un dispositif visant à plafonner les prix et à fixer les marges bénéficiaires pour les légumes, les légumineuses, les pâtes alimentaires et les viandes, tout en tenant compte des chaînes de production et de commercialisation. Le Conseil des ministres a également acté l'instauration d'un système décentralisé dans lequel les directeurs du commerce, sous l'autorité des walis, assurent un suivi quotidien, au niveau local, des prix des produits de large consommation. Le Président a ordonné le renforcement des effectifs des brigades de contrôle des prix relevant du ministère du Commerce intérieur, avec un déploiement régulier et permanent sur le terrain tout au long de l'année. Enfin, il a été décidé la coordination entre le ministère de l'Intérieur, le ministère du Commerce intérieur et le Haut-commissariat à la numérisation en vue de créer une base de données numérique. Celle-ci permettra un contrôle rapide et efficace des prix et servira de mécanisme d'alerte, facilitant l'intervention des services compétents pour rétablir l'équilibre des prix des produits en cas de hausse inhabituelle.

enjeu régional et méditerranéen. Il s'agit d'un défi qu'il convient de relever afin d'assurer sa mise en exploitation dans les plus brefs délais. Le Président de la République a ordonné le lancement immédiat, depuis Tamanrasset, du projet de la ligne ferroviaire reliant Laghouat, El Menia, In Salah et Tamanrasset.

DESSALEMENT D'EAU DE MER ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES HYDRIQUES

Concernant les projets de contrats à conclure par voie de négociation directe relatifs aux travaux de raccordement aux nouvelles stations de dessalement d'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, le Conseil des ministres a arrêté plusieurs orientations.

Le Président a souligné qu'il est impératif d'assurer, dans les meilleurs délais, l'approvisionnement en eau de mer dessalée des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, celles-ci étant considérées comme prioritaires. L'extension de cet approvisionnement à d'autres wilayas s'effectuera au cas par cas, après une étude technique approfondie visant à évaluer précisément leurs ressources locales en eaux de surface et souterraines, avant tout recours à la technologie de dessalement de l'eau de mer. Le Chef de l'Etat a réitéré la nécessité d'un contrôle rigoureux de l'octroi des autorisations de forage de puits, afin de préserver les nappes phréatiques. Le Président a ordonné au Gouvernement d'intégrer ces deux points dans le projet de loi d'orientation agricole, actuellement en cours d'élaboration, qui sera soumis au Conseil des ministres consacré au secteur de l'agriculture.

Hamza B.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ

Pr Mohamed Salah Djedi salue le rôle de l'ANP et revient sur le documentaire de la Défense nationale

Le politologue, Professeur Mohamed Salah Djedi, a salué les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection du pays et la préservation de sa sécurité et de sa stabilité sur l'ensemble du territoire national et le long de ses vastes frontières, la qualifiant de bouclier et de rempart imprenable face aux différentes menaces.

Invité de l'émission "L'Invité de l'Internationale" sur Radio Algérie Internationale, le Pr Djedi a affirmé que ces efforts méritent toute l'estime et la fierté, au regard de ce qu'ils reflètent en termes de vigilance constante et de professionnalisme élevé. Une vigilance qui se manifeste, selon lui, à travers la sécurisation des frontières, la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, le renforcement de la disponibilité opérationnelle et la consolidation de la cohésion entre le peuple et son armée. Cette vigilance constitue, à ses yeux, une garantie essentielle pour la poursuite par l'Algérie de son processus de construction et de développement dans un climat de sécurité et de stabilité.

LE DOCUMENTAIRE DU MDN AU CŒUR DE L'ANALYSE

Pr Djedi est revenu longuement sur le documentaire diffusé par le ministère de la Défense nationale (MDN) sous le titre "Révéler les stratagèmes de la trahison et les fils de la collaboration". Selon ce qu'a présenté le ministère, le film contient des aveux de personnes arrêtées impliquées dans des affaires de sabotage, dont la planification et l'allumage d'incendies de forêt ayant touché plusieurs wilayas, notamment Jijel, Béjaïa et Constantine.

Dans ce contexte, le politologue a rappelé les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé à plusieurs occasions que l'Algérie fait face à un ciblage de la part de multiples parties, en raison de son attachement à sa souveraineté et de son refus de se soumettre à toute pression.

Il a indiqué que le citoyen algérien est fier de son Etat et de sa place parmi les nations, soulignant que les institutions de l'Etat et la conscience

des citoyens, ainsi que leur maturité politique, représentent des facteurs essentiels pour faire face aux différentes tentatives visant à porter atteinte à la stabilité du pays.

DES ACCUSATIONS DE MANIPULATION EXTÉRIEURE

Le Pr Djedi a précisé que le documentaire contenait, selon la version diffusée par le MDN, des aveux de personnes arrêtées qui auraient déclaré avoir été exploitées par Amir Boukhors, connu sous le nom d'"Amir DZ", pour mener des actes de sabotage. Ces aveux, toujours selon le film, auraient révélé l'utilisation de l'appât financier et de fausses promesses de richesse, ainsi que des allégations d'aides venues de l'extérieur, en contrepartie de missions visant la sécurité de la patrie.

L'analyste a déploré l'exploitation de jeunes diplômés universitaires, bénéficiant de niveaux sociaux et économiques aisés, dans de tels actes, insistant sur la nécessité d'une application stricte de la loi à l'encontre des personnes impliquées dans l'allumage volontaire d'incendies, compte tenu des graves pertes humaines, environnementales et matérielles que ces crimes engendrent.

Évoquant les détails des aveux diffusés, Pr Djedi a rapporté le témoignage d'un des détenus qui aurait parlé, selon l'enregistrement, de directives et d'incitations reçues depuis la France et d'une communication continue avec Amir Boukhors. Le témoignage aurait inclus, selon lui, des appels à déclencher des incendies dans différentes wilayas du pays, avec une phrase attribuée à des conversations liées : "Ce pays doit être en proie aux flammes". Il a ajouté que les aveux, selon le documentaire, évoquaient des méthodes d'appât et de séduction, à travers des promesses d'argent et de richesse, la facilitation de voyages vers la France, voire l'organisation de ce qu'on appelle "mariage blanc", en échange de la commission d'actes de sabotage. Ces aveux auraient également porté sur le mode opératoire de plusieurs crimes, dont l'incendie des forêts de "Didouche Mourad" et de "Djebel El

Ouahch" dans la wilaya de Constantine, avec des sommes d'argent reçues via des intermédiaires, avant la fuite de certains impliqués, selon le film, vers l'Europe via des embarcations d'immigration clandestine jusqu'en France.

COHÉSION NATIONALE ET VIGILANCE

Pr Djedi a également souligné que les enquêtes sécuritaires, selon ce qu'a annoncé le MDN, indiquent que l'activité du réseau suspect ne se limiterait pas au sabotage environnemental et matériel, mais inclurait, selon les données présentées, des soupçons de liens avec des parties étrangères et des tentatives d'influencer la scène politique nationale et de semer la division au sein de la société, dans le but de porter atteinte à la stabilité du pays.

Il a salué les efforts des forces sécuritaires et militaires dans la lutte contre le crime organisé et les réseaux de trafic de drogue, évoquant ce qui a été annoncé concernant le démantèlement d'un réseau criminel international comprenant 61 personnes de nationalité marocaine, dont un ancien militaire de l'armée marocaine, soupçonnés de préparer des actes de nature à porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public en Algérie.

Le politologue a enfin valorisé l'effort des hautes autorités et des instances de contrôle et de sécurité pour la lutte contre les gains illicites et le blanchiment d'argent, notamment les cas d'enrichissement rapide, indécent et injustifié, et a salué la réponse législative visant à renforcer la dissuasion juridique, en évoquant la loi n°26-13 modifiant et complétant le code pénal, qui comprend des dispositions relatives à la peine capitale et à l'élargissement de son champ d'application.

Il a conclu en affirmant que le renforcement du front intérieur, la consolidation de la conscience nationale et le soutien aux institutions de l'Etat restent des facteurs essentiels pour faire face aux défis sécuritaires et politiques, préserver la souveraineté et la stabilité de l'Algérie et poursuivre le processus de développement au service des intérêts du peuple algérien.

H. B.

PROJETS STRUCTURANTS MINIERS ET FERROVIAIRES

Au sujet de l'état d'avancement des projets de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba, ainsi que du terminal minéralier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, le Président de la République a souligné que le terminal phosphatier du port d'Annaba constitue désormais un

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Journée mondiale de l'alimentation sous le slogan "Innover aujourd'hui pour nourrir demain »

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a célébré dimanche à Alger, la Journée mondiale de l'alimentation 2026, à travers l'organisation d'une manifestation mettant en lumière le rôle de l'innovation dans le développement des systèmes agricoles et alimentaires, et le renforcement de la sécurité alimentaire. Organisé en coordination avec la représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, sous le slogan "Innover aujourd'hui pour nourrir demain", cet événement se tient en présence de plusieurs membres du Gouvernement, de représentants des secteurs ministériels concernés, d'organismes onusiens, d'établissements de recherche et économiques, ainsi que d'acteurs des domaines agricole et alimentaire. Le programme de cette manifestation comprend l'organisation d'une exposition dédiée à cette occasion, avec la participation d'instituts techniques, d'établissements de recherche et de formation dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, en sus d'entreprises économiques, d'organisations onusiennes, d'associations, d'organisations professionnelles et agricoles et de représentants de différents secteurs ministériels. La Journée mondiale de l'alimentation est l'une des principales occasions internationales célébrées à grande échelle, et constitue aussi une opportunité pour redoubler d'efforts et renforcer la coopération entre les différents secteurs afin de garantir la disponibilité d'aliments sains, nutritifs et à des prix accessibles à tous. Le slogan de cette année met l'accent sur le rôle de l'innovation dans la transformation des méthodes de production, de stockage, de transport et de commercialisation des aliments, grâce à l'exploitation des avancées scientifiques et technologiques, et à la valorisation des connaissances des agriculteurs, des pêcheurs, des éleveurs et des acteurs du secteur forestier, contribuant ainsi au développement des systèmes agricoles et alimentaires et au renforcement des efforts conjoints visant à réaliser la sécurité alimentaire.

R. N.

MARCHÉ FINANCIER

La COSOB adopte un cadre réglementaire dédié aux titres verts

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a adopté le règlement n 26-01, modifiant et complétant le règlement n 23-04 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs mobilières, en vue d'instaurer un cadre réglementaire dédié à la qualification des titres verts sur le marché financier algérien, a indiqué hier, la Commission dans un communiqué.

Cette réforme vise à mobiliser davantage de capitaux en faveur des projets durables et à renforcer le rôle du marché des capitaux dans le financement de la transition écologique et climatique en Algérie, précise la même source. Le nouveau règlement définit les conditions de qualification des titres de créance en tant que "titres verts", lorsque ceux-ci sont admis aux négociations sur les compartiments "Premium" ou "Emergent" du marché des

titres de créance de la Bourse d'Alger et que les fonds collectés sont exclusivement destinés au financement ou au refinancement de projets éligibles. Ces projets concernent notamment les énergies renouvelables, les transports propres, la gestion durable des ressources naturelles vivantes, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire et l'adaptation au changement climatique, selon le communiqué. Le dispositif prévoit également l'élaboration, par la société candidate à l'émission de titres verts, d'un cadre de référence vert précisant l'utilisation des fonds mobilisés, les catégories de projets éligibles, les critères environnementaux de sélection ainsi que les modalités de gestion et de suivi des ressources collectées. Ce cadre doit également définir les modalités et la périodicité des rapports sur l'affectation des fonds, y compris les sommes non encore utilisées, afin de garantir la traçabilité des ressources mobilisées et de renforcer la transparence et la confiance des investisseurs. Le règlement prévoit, en outre, une revue externe indépendante du cadre de référence vert et de l'affectation des fonds collectés. Celle-ci peut prendre la forme d'un avis d'expert externe, d'une certification ou d'une notation verte, réalisée par un vérificateur indépen-



dant inscrit auprès de la COSOB. Selon la Commission, cette réforme ouvre de nouvelles perspectives aux entreprises souhaitant diversifier leurs sources de financement et aux investisseurs désireux d'orienter leurs capitaux vers des projets présentant des bénéfices environnementaux identifiables. Elle s'inscrit dans

la dynamique internationale de développement de la finance durable et vise à doter le marché financier algérien d'instruments adaptés au financement de la transition écologique et climatique, tout en renforçant la transparence et la protection des investisseurs.

H. B.

VÉHICULE UTILITAIRE

Toutes les dispositions prises pour lancer l'assemblage de camions au complexe "SOKON Algérie"

Le directeur-général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a affirmé samedi à Batna que toutes les dispositions ont été prises pour lancer l'assemblage de camions au complexe "SOKON Algérie", situé dans la zone des activités de la commune de Zana El Beida dans la wilaya de Batna.

Dans une déclaration à la presse après l'inspection de l'usine d'assemblage de camions, une des trois unités de ce complexe, en compagnie du wali, Riadh Benahmed, M.

Rekkache a précisé que "toutes les dispositions pour lancer l'assemblage des camions dans cette usine ont été prises dont le recrutement de 450 travailleurs ayant suivi une qualification en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels" soulignant que le premier camion du complexe devrait sortir en "janvier prochain".

Le même responsable a relevé l'importance du projet qui "s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat de renforcement et soutien aux projets d'investissement dans ce

domaine", d'autant que ce projet qui représente un investissement de 9,8 milliards de DA générera 1.800 emplois directs et 4.200 autres emplois indirects et "suscitera la dynamique dans le domaine de la sous-traitance dans la région".

Le directeur général de l'AAPI a ajouté que sa visite vient "accompagner l'investisseur qui a concrétisé son projet dans un court délai à la faveur de la volonté et de l'accompagnement de l'Etat".

M. Rekkache a salué l'accompagnement des pouvoirs publics au projet depuis son lancement, soulignant

que "le travail est mené en coordination avec le wali de Batna pour assurer des assiettes foncières pour la domiciliation de projets de sous-traitance en vue d'augmenter le taux d'intégration parallèlement à la préparation d'autres assiettes foncières pour les mettre à la disposition des opérateurs économiques dans six zones des activités dans la wilaya". Le complexe comprend trois unités d'assemblage de bus et de camions de la marque chinoise SOKON au côté du développement de la marque HANOU, selon les explications données par son gérant, Younès

Merazka à M. Rekkache au cours de cette visite. Il a également précisé que la première ligne de l'usine d'assemblage des camions est prête à 100 % tandis que les deux autres lignes sont à 55 % prêtes, estimant à 60.000 véhicules la capacité annuelle de production des trois lignes. La même source a rappelé que le projet avec ces trois unités occupe un terrain de 13,6 hectares obtenus via la plateforme numérique de l'investisseur en janvier 2025 avec la possibilité future d'extension du projet.

H. B.

ZOHIR MOUSSAOUI, DIRECTEUR DE L'EXPORTATION AU MINISTÈRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS :

«Les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint 4 milliards de dollars en huit mois»

Le directeur de l'exportation au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Zouhir Moussaoui, a indiqué au cours de l'émission « L'Invité du matin » sur la première chaîne de la Radio nationale, que la valeur des exportations algériennes hors hydrocarbures a atteint près de 4 milliards de dollars au cours des huit premiers mois de l'année, soit une hausse d'environ 10 % par rapport à la même période en 2025.

Le même responsable a également estimé que l'objectif est d'atteindre 5 milliards de dollars d'ici la fin de 2026.

M. Moussaoui a expliqué que ces indicateurs témoignent de la reprise des exportations algériennes tout en soulignant que l'objectif principal n'est pas seulement d'atteindre des chiffres élevés, mais bien de maintenir et de renforcer le dynamisme des exportations. Ceci, pour que les exportations hors hydrocarbures contribuent à réduire le déficit commercial, ou du moins à compenser une part significative des importations.

Ce responsable a aussi révélé que l'Algérie a exporté pour 213 millions de dollars de produits alimentaires au cours des huit premiers mois de l'année, soit une hausse de 15 % par rapport à la même période en 2025.

Parmi ces produits figurent des biscuits, du chocolat, des fromages, de l'huile d'olive, des conserves, de la margarine, des sauces et des épices soit, autant de produits sur lesquels l'Algérie s'efforce de renforcer sa présence à l'international.

S'exprimant sur le secteur agroalimentaire à l'occasion de l'inauguration du salon des produits alimentaires « Made in Algeria » à Blida, samedi dernier, l'invité de la chaîne 1 de la Radio nationale, a souligné l'importance de ce salon pour le soutien de l'économie nationale et le renforcement de la souveraineté économique du pays.

Il a considéré que les salons nationaux d'exportation sont un outil essentiel pour valoriser le savoir-faire algérien et mettre en lumière la qualité et la diversité des produits locaux.

Le même responsable a ajouté que cette exposition bénéficie de la participation d'opérateurs économiques et d'institutions nationales actives dans le secteur agroalimentaire, dont certaines se sont spécialisées dans la recherche et le développement, ainsi que d'une présence notable de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie de plus de 20 pays.

Le représentant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a souli-

gné que l'organisation d'un tel événement permet de mettre en valeur les produits nationaux et ouvre de nouvelles perspectives de coopération entre opérateurs et professionnels, tout en renforçant la communication entre producteurs et consommateurs. Elle s'inscrit également dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir les produits algériens et encourager les entreprises nationales à cibler les marchés étrangers en mettant en avant leur compétitivité et en développant les opportunités de partenariats commerciaux.

EXPOSITIONS ET CONSEILS D'AFFAIRES DES MOYENS EFFICACES POUR DÉVELOPPER LES MARCHÉS ÉTRANGERS

Dans ce même ordre d'idées et au sujet des mécanismes de promotion des produits algériens à l'étranger, M. Moussaoui a souligné que les salons internationaux figurent parmi les moyens les plus efficaces de présenter la production nationale et d'établir un contact direct entre les entreprises algériennes et leurs clients et partenaires potentiels.

Il a expliqué que les efforts de promotion comprennent également la mise en place de conseils d'affaires et la mobilisation des ambassades d'Algérie et des représentants des pays accrédités en Algérie, ainsi que

la valorisation de l'intérêt des représentants étrangers pour les produits nationaux, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération commerciale et développant les opportunités d'exportation.

Toujours dans ce contexte, ce responsable a évoqué les préparatifs de la participation de l'Algérie à un prochain salon professionnel au Sénégal, où elle sera l'invitée d'honneur.

L'Algérie est un partenaire clé de cet événement, une initiative qui renforcera les relations économiques et commerciales entre les deux pays et offrira aux entreprises algériennes de nouvelles opportunités d'accès aux marchés ouest-africains.

À cet égard, M. Moussaoui a confirmé que les produits algériens sont actuellement exportés vers les marchés d'Asie, d'Amérique, d'Europe et d'Afrique, ajoutant que l'ambition est de développer cette présence et de tirer pleinement parti des opportunités offertes par le commerce international.

AUTOSUFFISANCE ATTEINTE POUR PLUSIEURS PRODUITS ALIMENTAIRES

M. Zouhir Moussaoui, a confirmé que l'Algérie a atteint l'autosuffisance pour de nombreux produits agricoles et alimentaires, notamment

dans certains secteurs de l'industrie agroalimentaire, tels que les boissons, les pâtes, les biscuits et les confiseries, ainsi que pour les produits alimentaires préparés comme les sauces.

Il a ajouté que la disponibilité locale de ces produits représente une valeur ajoutée pour le marché national, d'autant plus que les prix augmentent progressivement sur les marchés mondiaux. Il a souligné que le développement de la production nationale contribue à satisfaire les besoins des consommateurs et à réduire la dépendance aux importations.

Dans ce contexte, le porte-parole a révélé que l'Algérie importait auparavant pour 28 millions de dollars de biscuits avant que le marché intérieur ne connaisse une expansion de l'offre de produits locaux et l'émergence de nombreuses marques algériennes caractérisées par une qualité et une compétitivité croissante.

Il a ajouté que les confiseries et produits de confiserie secs algériens ne se limitent plus à la satisfaction de la demande intérieure, mais sont désormais présents sur les marchés d'une trentaine de pays, témoignant du développement des capacités de production et d'exportation des entreprises nationales.

Saïd Ben

2027

Une année charnière dans le processus de transformation de l'économie nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué que 2027 sera une année charnière dans le processus de transformation que connaît l'économie nationale, à travers le renforcement de la production nationale et l'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures, tout en préservant le caractère social de l'Etat.

Lors de la Rencontre annuelle avec les opérateurs économiques, qu'il a présidée mercredi dernier, le président de la République a souligné que 2027 sera une "année charnière" dans la transformation de l'économie nationale, à travers la poursuite du renforcement de la production nationale, l'augmentation des exportations et la réduction des importations grâce à leur substitution par la production nationale", des déclarations qui ont retenu l'attention des journalistes, des experts et des opérateurs économiques au niveau national et international.

"Grâce à la conjugaison des efforts de tous, nous parviendrons, à l'horizon 2027, à une économie forte tenant compte de la dimension sociale de l'Etat", a dit le président de la République. "L'économie nationale connaît un essor et nous allons continuer à avancer sur la même voie", a-t-il assuré, ajoutant que "grâce à la solidarité et à la cohésion de toutes les forces vives du pays, nous paracheverons, à la fin de l'année 2027, l'édification d'une économie forte". Il a relevé que "l'économie nationale se trouve dans une phase de transformation globale d'une économie administrée vers une économie libre, d'autant que le secteur privé représente plus de 85 % de sa structure". Faisant remarquer que de "nombreux pays ont connu de telles transitions, très difficiles et ayant entraîné des déséquilibres

économiques", le président de la République a dit : "nous mettons tout en œuvre pour que cette transition se fasse en douceur, sans soubresauts susceptibles d'impacter la situation socioéconomique".

Dans ce contexte, le président de la République a rappelé qu'avant 2019, l'économie nationale était "à la traîne" et qu'il n'y avait alors "aucune interopérabilité sectorielle permettant une synergie, ni aucune industrie de transformation, avec une attention quasi exclusivement tournée vers l'importation". Passant en revue les "évolutions positives" qui caractérisent actuellement l'économie nationale, le président de la République a fait observer que "nous sommes la troisième économie africaine, et nous poursuivrons nos efforts pour faire encore mieux tout en continuant à remédier aux insuffisances", réitérant son engagement à préserver le rôle social de l'Etat.

S'appuyant sur les chiffres, le président de la République a fait savoir que "les importations ont diminué à 40-42 milliards de dollars contre 62 milliards de dollars auparavant", ce qui montre que "l'économie nationale est désormais forte". "Nous importerons uniquement ce dont nous avons besoin", a-t-il dit, précisant que l'Algérie a "cessé, ces dernières années, d'importer de l'essence et du kérosène et elle cessera définitivement d'importer du gasoil dès la mise en service de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud en 2027".

L'Algérie "produit désormais 84 % de ses besoins en médicaments, y compris des médicaments complexes destinés aux patients diabétiques et atteints de cancer, contre un taux de production de 9-10%" les années précédentes", a poursuivi le président de la République.

Concernant l'industrie, le président de la République a précisé que sa contribution au produit intérieur brut (PIB) a "augmenté de 10 % en 2026" après son faible taux durant les années précédentes en raison des importations, soulignant que l'Algérie "fabrique et exporte aujourd'hui de nombreux produits qu'elle importait auparavant".

Dans ce contexte, il a rappelé les usines mises en service, "la contribution du secteur agricole au PIB à hauteur de 15 %, les investissements relatifs à la production d'huile et de sucre et la réalisation de l'autosuffisance en céréales à la fin de l'année 2027", autant d'indicateurs qui reflètent, a-t-il dit, "le développement de l'économie nationale et la réduction du volume des importations". Concernant le secteur de l'industrie automobile, il a indiqué que "si les



choses se déroulent comme nous l'avons prévu avec les Allemands et les Italiens, nous aurons une voiture algérienne d'ici la fin de 2028, avec une boîte de vitesses algérienne et des pneus algériens, et non d'un simple gonflage de pneumatiques", en référence à la pratique qui prévalait avant 2019. "C'est un pari que nous relèverons", a-t-il dit.

Le président de la République a également salué "les étapes importantes franchies dans le domaine de l'investissement, à la faveur de la révision du cadre juridique et de la consécration de la souplesse nécessaire", faisant état de "13.000 projets d'investissement réels qui permettront de créer de nombreux emplois".

Après avoir rappelé l'importance de l'accompagnement des opérateurs économiques, le président de la République a souligné que le Guichet unique national de l'investissement constituait une "expérience pionnière", en tant qu'instance qui attire les investissements nationaux et étrangers, "jouissant de toutes les prérogatives en matière d'investissement", précisant que le dispositif de ce guichet unique "entrera en service à partir du 1er janvier prochain, avec l'entrée en vigueur de la loi de finances 2027".

Il a ajouté que cette réalisation "témoigne d'une volonté claire de continuer à faciliter l'investissement", soulignant la nécessité d'une mobilisation de l'ensemble des acteurs, afin d'"accroître les exportations hors hydrocarbures", notamment au regard de l'accompagnement et des facilités accordés par l'Etat aux investisseurs.

Evoquant les "fluctuations" récemment enregistrées dans les prix de certains produits de consommation, notamment les fruits et

légumes, le président de la République a appelé à la nécessité de "bannir la cupidité", appelant à accélérer la création d'un organisme économique chargé de la régulation des opérations d'approvisionnement à travers le déstockage et l'achat des excédents de production des agriculteurs et des producteurs.

Il a, par ailleurs, évoqué les projets réalisés, avec l'existence d'investissements réels et d'une base industrielle solide, dans un contexte marqué par "le développement et la croissance de l'économie nationale".

Au sujet de la "conclusion pessimiste" de la Banque mondiale concernant ses prévisions relatives aux réserves de change de l'Algérie, le président de la République a rassuré en affirmant que l'Algérie dispose de capacités lui permettant de produire tout ce dont elle a besoin, dans un contexte de baisse de la valeur des importations et de hausse des exportations", évoquant l'objectif d'atteindre 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures à l'horizon 2030, l'exportation du phosphate, des engrais et du zinc après l'achèvement des projets qui leur sont dédiés, ainsi que le parachevement du raccordement à la route transsaharienne, qui créera une "dynamique économique entre l'Algérie et plusieurs pays voisins comme le Tchad, le Niger et le Mali".

Après avoir réaffirmé l'importance des résultats enregistrés et de la réalité économique concrète, reflétée par des chiffres fiables et des indicateurs précis, le président de la République a chargé le ministre des Finances de prendre attache avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international afin de réexaminer les données y afférentes.

R.N/APS

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION

Le président de la République exprime sa fierté pour l'esprit de loyauté qui continue d'animer la conscience des membres de la communauté nationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a exprimé, vendredi, sa fierté pour l'esprit de loyauté et d'engagement national qui continue d'animer la conscience de tous les Algériens de la communauté nationale à travers le monde entier, réaffirmant l'engagement de l'Etat à veiller à leur protection et à préserver leurs intérêts. Dans un message adressé à la veille de la célébration de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 65e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, le président de la République a exprimé sa fierté "pour l'esprit de loyauté et d'engagement national qui continue d'animer la conscience de chaque Algérienne et de chaque Algérien de notre communauté à travers le monde entier", saluant l'ensemble des membres de la communauté, où qu'ils se trou-

vent. Le président de la République a réaffirmé "l'engagement total de l'Etat à veiller à leur protection, à préserver leurs intérêts et à assurer à nos ressortissants et à leurs familles sérénité et facilités lors de leurs déplacements, afin de garantir leur lien permanent avec leur patrie et leur attachement à la terre de la fierté et de la dignité". A cette occasion, il a rappelé les foules d'Algériennes et d'Algériens qui sont descendues dans les rues de la capitale française, Paris, pour dénoncer la décision raciste du couvre-feu que les autorités coloniales leur avaient imposée et qui restreignait leurs libertés, "une mesure qui exprimait la haine de la police française, sous le commandement du criminel Maurice Papon, envers l'Algérie rebelle et combattante". Dans ce sillage, le président de la République a souligné que "les Algériens,

étant alors le prolongement et le soutien de la glorieuse Révolution de libération, ne se sont pas résignés à cette mesure injuste et arbitraire par laquelle la police française s'était persuadée qu'elle pourrait isoler la Révolution de son prolongement au cœur même de son territoire. Les Algériens ont exercé leur droit de descendre dans les rues de Paris pour des manifestations pacifiques, affirmant leur cohésion et leur attachement à la patrie, ainsi qu'à la lutte armée qui battait son plein en cette fin de l'année 1961, alors que s'annonçaient les prémices de la victoire et de l'émancipation". "En faisant face à la répression coloniale policière haineuse, en affrontant à mains nues les balles réelles et en perdant ainsi des dizaines de manifestants, noyés sauvagement dans la Seine, la communauté nationale, à cette période difficile de

l'histoire moderne de l'Algérie, a ancré son appartenance à un peuple authentique, ancestral, fier et libre, ainsi qu'à une civilisation et à une histoire enracinées sur la terre de notre chère Algérie", a-t-il poursuivi. Cette occasion intervient pour "commémorer les sacrifices des dirigeants de la lutte nationale en exil, ainsi que le patriotisme d'une génération de travailleurs qui, en dépit de leurs conditions éprouvantes à cette époque, ont fait preuve de leur attachement à la Révolution avec un esprit de défi face à toutes les formes d'arbitraire et une détermination de s'engager pleinement dans le combat acharné que menait l'Algérie, qui payait un lourd tribut en sang de martyrs pour recouvrer l'indépendance et la souveraineté nationale", ajoute le président de la République.

R. N.

SÉTIF :

Hamzaoui supervise le lancement de la saison scout 2026-2027

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, a présidé à Sétif la cérémonie de lancement de la nouvelle saison scout 2026-2027, sous le slogan "Excellence dans la performance et pérennité de l'impact".

A l'occasion de cette cérémonie, organisée en présence du secrétaire général du ministère de la Jeunesse, Dahmane Adimi, du wali de Sétif, Mustapha Limani, et des pionniers du mouvement scout, M. Hamzaoui a souligné "l'importance du travail scout qui constitue une responsabilité nationale et un devoir éducatif et moral du fait de son rôle dans l'accompagnement de la famille et de l'école et sa contribution à l'éducation des enfants et des jeunes". Il a ajouté que le mouvement scout "vise à atteindre un million de scouts en Algérie et à les encadrer aux différents stades de leur évolution au sein des SMA", et "continuera au cours de la nouvelle saison à élargir ses programmes et à améliorer ses performances afin de renforcer sa capacité à offrir des programmes de qualité".

De son côté, le secrétaire général du ministère de la Jeunesse a déclaré que les Scouts musulmans



algériens ont "prouvé, au cours de leur parcours, qu'il demeurent une école nationale authentique qui a contribué à la conscientisation de la société, au façonnement de la personnalité et à la formation de générations portant en elles les valeurs de sacrifice, de loyauté et de fidélité à l'Algérie".

Le mouvement scout a également "joué un rôle majeur dans l'éveil de la conscience nationale, en formant une élite porteuse des valeurs patriotiques et militantes, qui a contribué à ancrer ces idéaux dans la conscience des générations successives", a-t-il souligné.

M. Adimi a ajouté que la jeunesse "occupe une place essentielle dans les orientations nationales sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à l'élargissement de ses domaines de participation au processus de développement national", avant de souligner que "le soutien du mouvement scout s'inscrit dans cette vision, au regard du rôle de cette organisation nationale dans l'encadrement des jeunes, le développement de l'esprit de citoyenneté et la formation des jeunes à la disci-

pline, au leadership, au travail d'équipe et au volontariat".

Au cours de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison scout, organisée dans la salle de conférences Mouloud Kacem Naït Belkacem de l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1), et coïncidant avec le 65e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, a été marquée par des chants scouts, une projection vidéo retraçant les activités des SMA lors de la saison écoulée, et un hommage au commandant scout de la wilaya d'Adrar, le défunt Maatallah Haïdour (1974 - 2026).

SKIKDA

Record de récolte en matière de liège

Skikda se trouve à la première place nationale avec une récolte record de plus de 10.800 q de liège, issue des forêts domaniales et privées. La performance vient couronner deux années de progression soutenue et d'efforts rigoureux sur le terrain. En effet, en réalisant une récolte record de plus de 10.800 q de liège au cours de cette saison, soit un volume dépassant le millier de tonnes, la wilaya de Skikda franchit un cap décisif délogeant ainsi ses concurrents pour s'installer confortablement au sommet. Selon un bilan rendu public par la Conservation des forêts, ce résultat exceptionnel combine la production issue des forêts domaniales et celle des propriétés forestières privées. Une articulation harmonieuse entre secteur public et acteurs privés qui constitue, précisément, l'une des grandes originalités du modèle skikdi. De plus, il y a lieu de constater un managérat bien maîtrisé avec la mise en œuvre de plans de gestion durable, l'exploitation rationnelle des massifs et la coordination étroite entre l'administration forestière, les opérateurs économiques et les propriétaires fonciers. Considéré comme le produit phare de l'économie forestière algérienne, le liège représente une ressource hautement stratégique. Exporté en grande partie sous forme de produits dérivés, il constitue un levier précieux pour l'injection de devises dans les caisses de l'État, tout en alimentant le tissu industriel local de transformation et en réduisant la facture des importations. Au-delà des indicateurs financiers, la filière joue un rôle d'amortisseur social indispensable dans les zones rurales et montagneuses. La campagne de récolte génère des centaines d'emplois saisonniers et permanents, offrant un souffle économique vital aux populations locales. Il y a lieu de noter également que les opérations de démasclage (première levée d'écorce sur un arbre âgé de 25 à 30 ans) et les levées successives espacées de 9 à 12 ans obéissent à des techniques strictes afin de garantir la pérennité des chênes-lièges et la préservation de l'écosystème. Il convient de rappeler que le chêne-liège ne s'épanouit que dans sept pays du bassin occidental de la Méditerranée. Si le Portugal domine, l'Algérie figure parmi les acteurs majeurs du marché mondial. Quant à l'échelle nationale, cette ressource se concentre principalement sur six ou sept wilayas où, Skikda s'impose désormais comme le chef de file incontesté d'une filière en pleine expansion.

CONSTANTINE :

Des citoyens inquiets de la dégradation de la passerelle Mellah-Slimane

Des citoyens alertent sur l'état de la passerelle Mellah-Slimane de Constantine et réclament une expertise.

Et c'est ainsi que la mobilisation s'intensifie sur les réseaux sociaux autour de l'un des symboles les plus emblématiques de la cité des ponts suspendus. En effet, plusieurs publications relayées par des pages locales ont tiré la sonnette d'alarme quant à l'état préoccupant de la passerelle Mellah-Slimane dont la dégradation apparaît désormais difficile à ignorer.

Les clichés qui accompagnent ces publications sont éloquentes montrant un béton effrité, des armatures métalliques rongées par une corrosion avancée et des brèches inquiétantes dans le revêtement. Des indices qui font planer une menace potentielle sur les nombreux usagers empruntant quotidiennement cet axe.

A l'entrée de la passerelle, devant l'ascenseur, les dalles endommagées et la rouille visible sur les éléments porteurs trahissent les outrages du temps et des intempéries infligés à cet ouvrage emblématique.

Le déplacement sur les lieux confirme la réalité de ces alertes. Des infiltrations d'eau ont été relevées au niveau des escaliers qui mènent à la passerelle, où le plafond présente des signes manifestes de détérioration. Selon les témoignages recueillis sur place, les marches, en particulier les dernières, se retrouvent inondées lors des épisodes pluvieux. Le phénomène serait apparu quelques mois seulement après la réhabilitation de l'édifice et persisterait depuis, de plusieurs mois. Les habitants rencontrés déplorent unanimement le manque d'entretien dont souffre ce monument historique.

Face à une situation jugée périlleuse, citoyens et internautes ont adressé un appel pressant aux autorités locales compétentes afin qu'une commission technique soit dépêchée sans délai sur les lieux.

Les Constantinois à l'origine de l'alerte exigent des mesures conservatoires immédiates, parmi lesquelles : « L'intervention technique urgente pour évaluer la solidité de la structure, la fermeture temporaire de la voie et l'interdiction de la circulation sur le pont, qui connaît un flux important de passagers et surtout de visiteurs et de touristes, la prévention des risques majeurs afin d'éviter tout drame ou catastrophe humaine. » Ils insistent : « Il faut agir maintenant avant que la tragédie ne se produise. »

Repère historique et architectural majeur de Constantine, le pont Mellah-Slimane rappelle l'urgence absolue de doter la wilaya d'un plan de maintenance préventive et de restauration de ses infrastructures anciennes.

Pour rappel, la passerelle Mellah-Slimane, anciennement dénommée passerelle Perrégaux ou pont de l'Ascenseur, est une célèbre passe-

relle suspendue réservée exclusivement aux piétons. Longue de 125 m et large de 2,50 m, elle surplombe la vallée du Rhumel à environ 100 m de hauteur. Édifiée entre 1917 et 1925, elle a été rebaptisée en hommage au martyr Slimane Mellah, dit Rachid, natif de Constantine.

L'ouvrage relie le centre-ville, depuis sa partie supérieure par la rue Larbi Ben M'hidi, connue sous le nom Trik Jdida, au bas de la ville, vers la rue de Roumanie, la rue des Frères-Zaâmouche et le quartier de la gare, à proximité de la place 1er-Mai. On y accède soit par des escaliers rénovés, soit par un ascenseur panoramique. La traversée, au-dessus des gorges du Rhumel, offre une légère vibration qui constitue l'une des particularités...

ANNABA :

Six narcotrafiquants, dont une femme arrêtés avec de la cocaïne et du kif

La brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de wilaya d'Annaba a mené trois opérations ayant permis l'interpellation de cinq (5) suspects, dont une femme, et la saisie de cocaïne, de kif et de comprimés psychotropes. Un sixième individu a été arrêté ultérieurement.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Annaba ont intensifié leurs opérations contre les réseaux de trafic de drogue opérant dans les quartiers sensibles de la ville.

En effet, les éléments de la brigade d'intervention et de lutte contre les stupéfiants ont effectué trois descentes qui se sont soldées par l'arrestation de cinq individus, dont une femme, âgés de 27 à 49 ans. Plusieurs d'entre eux sont des repris de justice connus des services de sécurité.

Les opérations ont permis la saisie de 108 grammes de cocaïne, de 645 comprimés psychotropes, de 13 grammes de kif, d'une balance électronique ainsi que d'une somme de 90 millions de centimes, présumée provenir de la vente de stupéfiants. Dans le cadre de cette même lutte contre le trafic de substances illicites, les policiers ont procédé, par la suite, à l'arrestation d'un sixième suspect, présenté comme un fournisseur. Il était en possession de trois flacons de bromazépam contenant au total 86 comprimés.

Ces opérations ont été menées dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité pour démanteler les réseaux de commercialisation de drogues et de psychotropes à Annaba, selon les informations communiquées par la police.

L'ADOPTION DE LA RÉOLUTION SUR LE DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION

Une "victoire" pour la justesse de la cause sahraouie déclara Saïd Ayachi

L'adoption par la quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination constitue une "victoire" pour la justesse de la cause sahraouie et du Front Polisario, a indiqué le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi.



Dans une déclaration à l'APS, M. Ayachi a précisé que l'adoption, jeudi dernier, par la Commission onusienne de la résolution sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, avec une majorité écrasante de 152 voix, constitue un "message fort et direct" adressé au Conseil de sécurité des Nations unies, qui examine actuellement ce dossier en prévision de l'adoption de sa décision attendue le 31 octobre courant. Il a estimé, à ce propos, que ce large soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination "place le Conseil de sécurité face à ses responsabilités avant l'adoption de sa résolution attendue à la fin du mois". Qualifiant le vote du Maroc

en faveur de la résolution de "démarche tactique" visant à "éviter un affrontement avec les décisions des Nations unies et à dissimuler l'absence de tout fondement juridique ou historique justifiant sa présence au Sahara occidental", M. Ayachi a expliqué que, par son vote en faveur de la résolution de la quatrième Commission des Nations unies relative au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, le Maroc cherche à "éviter de donner l'image d'un pays qui s'oppose à la légalité internationale". Cela s'applique également aux pays qui ont

ouvert des consulats ou ont investi dans les territoires sahraouis, des démarches intervenant en violation du droit international, a-t-il poursuivi. M. Ayachi a fait observer que l'absence de justifications juridiques, historiques et sociales à la présence marocaine au Sahara occidental pousse le Makhzen à recourir à la propagande politique et à brouiller les pistes, en vue d'imposer une politique du fait accompli plutôt que le respect du droit international et des résolutions relatives à la décolonisation. "Le Makhzen a toujours adopté une politique de

confusion et de désinformation diplomatique, car il est pleinement conscient qu'il ne dispose d'aucun fondement juridique, historique, politique ou social légitimant sa présence au Sahara occidental", a-t-il dit. Face à son incapacité à présenter à la communauté internationale des justifications objectives, "la stratégie marocaine consiste à jouer en eaux troubles et à tenter d'imposer une politique du fait accompli, au mépris flagrant du droit international et des résolutions des Nations unies", a conclu le président du CNASPS.

SELON UN ANALYSTE FINANCIER TUNISIEN :

La hausse des réserves obligatoires vise à maîtriser la liquidité

L'analyste économique et financier Bassem Ennaïfer a indiqué que la décision de la Banque centrale de Tunisie (BCT) de relever le taux de réserves obligatoires des banques de 1 % à 3 % vise principalement à réguler la liquidité et à atténuer les pressions inflationnistes, contribuant ainsi à la stabilité des prix et au renforcement de la stabilité du système bancaire. Dans une déclaration à l'Agence Tunis Afrique Presse (TAP), Bassem Ennaïfer a précisé que la BCT a publié, le 9 octobre 2026, une circulaire portant sur le relèvement du taux de réserves obligatoires appliqué aux comptes courants et aux autres sommes dues à la clientèle. Cette mesure entrera en vigueur à partir du 1er novembre 2026. Il a expliqué que les réserves obligatoires constituent l'un des instruments de politique monétaire utilisés par la Banque centrale, au même titre que le taux directeur, pour gérer la situation financière du pays. Elles correspondent à une fraction des dépôts collectés par les banques commerciales auprès de leurs clients, que celles-

ci sont tenues de placer sur des comptes bloqués auprès de la Banque centrale, en contrepartie d'une rémunération limitée. Le relèvement du taux de 1 % à 3 % signifie que les banques devront désormais déposer 30 millions de dinars auprès de la Banque centrale pour chaque milliard de dinars de dépôts à vue, contre 10 millions de dinars auparavant. Selon l'analyste, cette mesure s'inscrit dans le cadre de la régulation de la liquidité, notamment dans un contexte marqué par les pressions inflationnistes et l'augmentation du volume des billets et pièces en circulation, qui a atteint environ 29,3 milliards de dinars au 14 octobre 2026. Bassem Ennaïfer a souligné que le blocage d'une part plus importante des fonds des banques devrait limiter leur capacité à accorder de nouveaux crédits et, par conséquent, à créer de la monnaie à travers les financements bancaires. Cette évolution contribuerait ainsi à contenir les pressions inflationnistes. Il a également estimé que les réserves obligatoires constituent un mécanisme de précaution offrant une marge de sécurité, en garan-

tissant la disponibilité d'un niveau minimal de liquidités auprès de la Banque centrale. Ces réserves peuvent être mobilisées pour faire face à d'éventuelles tensions sur la liquidité et contribuer au renforcement de la stabilité financière. En revanche, l'analyste a relevé que cette mesure aura des répercussions sur le coût des ressources des banques, dans la mesure où les fonds déposés auprès de la Banque centrale génèrent une rémunération limitée, ce qui entraînera des charges supplémentaires pour les établissements bancaires.

Il a ajouté que le durcissement des conditions de liquidité pourrait également affecter la capacité des banques commerciales à financer les petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que l'ensemble du tissu économique.

Enfin, Bassem Ennaïfer a précisé que le relèvement du taux de réserves obligatoires ne concerne ni les comptes d'épargne ordinaires et autres comptes d'épargne, ni les comptes à terme, les bons du Trésor et les autres produits financiers.

DÉPARTEMENT DE MAGTA-LAHJAR EN MAURITANIE

Le wali s'enquiert du déroulement de la campagne de propreté

Le wali du Brakna, M. Teyib Ould Mohamed Mahmoud, a effectué une visite d'inspection et de suivi dans le département de Magta-Lahjar.

À cette occasion, il a suivi le déroulement de la campagne générale de propreté dans ce département, pris part aux opérations de nettoyage dans le centre-ville et inspecté plusieurs dépotoirs.

Cette campagne fait suite à l'appel lancé par le Président de la République, M. Mohamed Ould

Cheikh El Ghazouani, depuis la ville de Benichab, dans la wilaya de l'Inchiri, en faveur d'une mobilisation nationale pour la propreté dans l'ensemble des wilayas du pays.

Elle mobilise un large éventail d'acteurs, notamment les autorités administratives, les services techniques, les élus locaux, les organisations de la société civile, les associations de jeunes et les groupements féminins. Ces efforts visent à améliorer le cadre urbain, à pro-

mouvoir une culture de la propreté et à préserver l'environnement.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali a indiqué que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une circulaire du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Elle vise également à concrétiser l'appel du Président de la République à intensifier les opérations de nettoyage et à améliorer le cadre environnemental sur l'ensemble du territoire national.

Il a ajouté que son lancement avait été précédé d'une série de réunions et d'actions de sensibilisation organisées dans les différents départements et communes. Ces initiatives visent à sensibiliser les citoyens à l'importance de cette opération et à souligner la nécessité pour chacun de contribuer, à son niveau, à sa réussite afin d'atteindre les objectifs fixés.

De son côté, le maire de la commune de Magta-Lahjar, M. Baba Ould Moustapha Taleb El Alem, a

FORCES LIBYENNES : Sauvetage d'un bateau transportant 60 migrants soudanais

Les forces de sécurité côtières libyennes ont secouru 60 migrants soudanais, dont des femmes et des enfants, à bord d'un bateau dans des conditions météorologiques difficiles au nord-ouest de Tobrouk. L'Administration générale de la sécurité côtière, qui opère sous l'autorité du commandement général de l'armée libyenne, a déclaré que le navire se trouvait à environ 25 milles nautiques au nord-ouest de Tobrouk, en Libye.

DES FEMMES ET DES ENFANTS PARMIS LES PERSONNES SECOURUES

Selon l'administration, les 60 migrants à bord du bateau étaient tous de nationalité soudanaise, dont 48 hommes, sept femmes et cinq enfants. L'opération de sauvetage a été menée à bien malgré des conditions météorologiques défavorables, qui ont engendré des risques supplémentaires pour les passagers et les secouristes. L'administration n'a fourni aucune information supplémentaire concernant l'état de santé des migrants, leur destination prévue ou l'endroit où ils ont été conduits après l'opération. Les services de sécurité côtière mènent des opérations de sauvetage dans des conditions difficiles. L'administration a indiqué que son personnel continue de mener des opérations de sauvetage en mer dans des conditions difficiles afin de protéger des vies en mer. Il a été ajouté que l'opération s'inscrivait dans le cadre des efforts continus de sécurisation des frontières maritimes supervisés par le lieutenant-général Saddam Haftar, commandant en chef adjoint de l'armée libyenne. L'administration a déclaré que ses équipes restent prêtes à intervenir en cas d'urgence concernant des embarcations de migrants le long des côtes méditerranéennes libyennes.

LES PASSAGES DE MIGRANTS RESTENT DANGEREUX

La Libye demeure un point de départ et de transit majeur pour les migrants qui tentent de traverser la Méditerranée vers l'Europe. Ces traversées peuvent exposer les passagers à des conditions dangereuses, notamment lorsque les bateaux rencontrent une mer agitée ou des conditions météorologiques qui se détériorent. Ce dernier sauvetage souligne les risques auxquels sont confrontés les migrants voyageant par mer, notamment les femmes et les enfants, alors que les opérations de sécurité maritime se poursuivent au large des côtes orientales de la Libye.

LE TOURNESOL :

L'oléagineuse plante stratégique de lumière et de soleil

Mohamed KHIATI (*)

L'une des plantes oléagineuses de renom, pleinement évoluée dans le concert des cultures industrielles ou plus précisément dans le faisceau de production des huiles alimentaires. Les réseaux de communication en font écho surtout lorsqu'il s'agit d'introduire ou relancer sa culture dans notre pays, sachant que le vocable "relancer" signifie que des expériences antérieures aient été réalisées, sauf qu'elles furent abandonnées pour des raisons diverses trouvant leur justification dans le contexte de l'époque.

Certains écrits viennent toutefois nous rappeler que les productions oléagineuses qui représentaient 1500 tonnes en 1970-74 et 1140 tonnes en 1978-83 ont disparu de la nomenclature des statistiques algériennes depuis une quarantaine d'années car, "les expériences d'introduction et de développement des cultures de tournesol, de colza et de carthame ayant été abandonnées. Il en est de même pour les cultures de betterave à sucre et de coton

Aujourd'hui, l'on s'attache pleinement à reprendre le secteur des oléagineux compte tenu de son importance capitale dans la satisfaction des besoins nationaux d'une part et dans la diversification des produits agricoles d'autre part tant il est vrai que ce secteur pèse énormément dans la balance commerciale.

Cette plante de lumière qui a adopté les rayons du soleil est très cultivée pour ses graines riches en huile alimentaire de bonne qualité. Avec le colza et l'olivier, elle est l'une des trois sources principales d'huiles. C'est une culture largement répandue dans le monde, principalement dans les zones tempérées fraîches qui sert également à l'alimentation animale et encore à la production de biocarburant et pleins d'autres usages. La production d'huile de tournesol occupe la première place à travers le monde avec plus de 16 millions de tonnes par an dont deux pays détiennent le record. L'Ukraine vient en tête avec une production de 4,5 millions de tonnes par an, suivie de la Russie avec une production de 4 millions de tonnes par an et l'Argentine vient en troisième position. Cette tendance exprime déjà les termes d'incidence sur de nombreux pays y compris le notre.

"DE L'HISTOIRE DU TOURNESOL

Le tournesol, notent les récits historiques fut domestiqué par les Indiens d'Amérique du Nord, vers 2.500 avant J.-C., pour ses propriétés alimentaires, médicinales et tinctoriales et pour ses graines comestibles, son huile et sa matière colorante. Cette origine a semble-il était remise en question dans la mesure où, en 2010 des empreintes fossilisées de fleurs semblables à des astéracées (la famille du tournesol),



plus anciennes datant d'environ 50 millions d'années, au nord-ouest de la Patagonie, une région englobant la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, séparée entre l'Argentine et le Chili comprenant des steppes arides, fut admise comme argument quant à son origine. Dans la chronologie d'évolution de la culture, on fit observer que le tournesol fut introduit en Europe par les navigateurs au 16ème siècle mais davantage comme plante ornementale. Il fut cultivé en Russie depuis le 18ème siècle pour son huile avec des graines ayant une faible teneur en huile de 20 % à l'origine ramenée à 40 % à la fin du 19ème siècle grâce à des travaux de sélection réalisés dans ce pays. Cette culture s'est étendue en Europe à partir du 19ème siècle pour y extraire les huiles alimentaires notamment.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la culture du tournesol s'est développée en Europe occidentale pour se répandre dans presque l'ensemble des continents, avec des fluctuations. Depuis, ses qualités ont été nettement améliorées : ses graines contiennent désormais 55 % d'huiles et plus pour les variétés améliorées. Aussi, l'un des atouts de cette plante est qu'elle peut se croiser avec 49 espèces proches génétiquement. Cette aptitude laisse ainsi augurer des améliorations importantes en termes de son adaptation agronomique et de la diversification de ses utilisations.

"DE LA BOTANIQUE DU TOURNESOL :

Prima facie, un peu de botanique et d'agronomie. Le tournesol, connu scientifiquement (*Helianthus annuus*) est un vocable issu du Grec : *hélios* "soleil" et *anthos* "fleur" pour désigner la forme de son inflorescence qui suit la progression du soleil. C'est une plante annuelle qui appartient à la famille des

Astéracées appelée aussi (Composées) dont les fleurs sont groupées en capitules de grandes dimensions. Le genre *Helianthus* comprend une cinquantaine d'espèces et de nombreuses variétés.

Sur le plan de la morphologie, le tournesol est une plante à tige très forte et peu ramifiée. Ses feuilles sont simples, cordées (en forme de cœur), alternées, sauf à la base où elles sont parfois opposées avec un pétiole plus ou moins long et rudes au toucher. La plante se développe à partir d'une graine et se compose :

D'un appareil végétatif qui se compose d'une tige droite et rigide de 2 à 7 cm pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, avec des feuilles qui jouent un rôle important dans la production des réserves lipidiques de la graine et d'un système racinaire pivotant pouvant pénétrer dans le sol jusqu'à 2 mètres de profondeur. Du capitule, c'est-à-dire le système reproducteur dont le diamètre varie de 15 à 30 cm en pleine floraison, il réunit des fleurs ligulées ou tubulées avec des fleurs extérieures disposées sur un seul rang, généralement jaunes, et stériles sauf dans les variétés dites "Turf" ayant connu certaines mutations génétiques et des fleurs centrales en tube, hermaphrodites, de couleur jaune pâle ou rouge foncé chez certaines variétés. De graines appelées "akènes" surmontées par deux écailles en arête. Elles sont situées dans l'inflorescence et constituées d'un embryon recouvert d'un tégument formant l'amande et d'un péricarpe non soudé (coque). Les graines ont une dimension de 7 à 25 mm de longueur et de 4 à 13 mm de largeur dont le poids est de 30 à 80 grammes pour 1000 graines. C'est de ces graines qu'on extrait de l'huile de couleur jaune pâle, sans goût, sa teneur en acide gras insaturée est élevée sauf pour quelques-uns d'entre eux

(acide linoléique) produit sous un climat tempéré, (acide oléique) et (acide linoléique).

"DE L'AGROTECHNIQUE DU TOURNESOL

Tout d'abord, convient-il d'avancer d'une manière synthétique pour faciliter la lecture que les études agronomiques notent globalement que le tournesol est une plante résiliente, très résistante et facile à cultiver. Son cycle végétatif d'une durée de 3 à 4 mois dépendant des variétés, nécessitant toutefois un certain temps pour atteindre la maturité. Il s'adapte sur le plan édaphique à différents types de sols qu'ils soient sablonneux ou argileux, mais ne supporte pas les sols à teneur en sels.

Dans la pratique, la culture du tournesol est une très bonne tête de rotation, elle libère le sol très tôt et le nettoie. Mais cependant, sa racine pivotante est sensible aux obstacles, au tassement et aux semelles de labours, c'est pourquoi, il faut effectuer des labours profonds avec des charrues à disques ou à socs d'une profondeur de 30 à 40 cm et reprendre le labour avec le cover croop ou cultivateur puis préparer le lit de semences avant le semis à herse. Dans nos conditions, il est utile de commencer le semis en février en zones humides et au mois de mars en régions semi-arides. A ce stade et au semis, il est nécessaire d'incorporer de 60 à 90 unités /ha de phosphore et de 50 à 200 u/ha de potassium. L'écartement optimum se situe à 45 cm inter-rangs et de 30 cm inter-plants avec un objectif de 60 à 80 000 pieds/ha. Ce qui permet un gain de rendement de près de 6 q/ha par rapport à un écartement de 80 cm.

Le tournesol est peu gourmand en eau, mais exige néanmoins quelques 450 à 500 mm d'eau répartis en 160 à 180 mm au stade début floraison, 70 mm

à la floraison et de 200 à 230 mm au stade de remplissage des grains (akènes). Sa racine pivotante lui permet de capter l'eau en profondeur. C'est une plante plus sensible à la qualité du sol (profondeur, structure) qu'à l'ajout d'engrais. Ses besoins en azote sont faibles (80 unités/ha contre 180 pour le maïs), il faut toutefois prévoir une bonne fumure de fond (80 unités de phosphore, de potassium et du bore. De point de vue résistance aux maladies et déprédateurs, le tournesol est peu sensible aux insectes (sauf en début de cycle) et les variétés commerciales ont des résistances importantes aux attaques fongiques, de fait elle n'a quasiment pas besoin d'être traitée. Cette espèce est sensible à certains variants du mildiou favorisé par les monocultures intensives. La récolte du tournesol se fera trois à quatre mois plus tard après le semis soit en fin juin et juillet dans notre climat. Au-delà, viennent les opérations de trituration et transformation dans l'agro-industrie pour l'extraction des huiles à partir des graines dont la teneur est variable entre 40 à 50 % pour les variétés améliorées. Cette huile étant destinée à l'alimentation humaine dont certaines composantes présentes toutefois des vertus médicinales et thérapeutiques selon de nombreux nutritionnistes. Alors que les résidus de trituration appelés "tourteaux", très riches en protéines comprenant la méthionine un acide aminé est recherché dans l'alimentation du bétail. Ils sont par ailleurs utilisés comme fourrages pour l'alimentation animale. Le tournesol est aussi une excellente plante mellifère et cultivée aussi comme plante ornementale. Son huile comme celui du Colza est pourrait également être utilisé dans certains cas comme agro carburants et servir à d'autres usages.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Enfin, la culture peut servir de couvert végétal grâce à la forte concurrence qu'elle fait aux adventices. Elle a un effet bénéfique sur le sol grâce à son effet structurant et tout particulièrement dans les sols argileux, car elle permet de remobiliser le phosphore en sols calcaire plus particulièrement. C'est aussi un excellent après récolte qui reste debout bien que détruit après l'hiver ce qui permet un réchauffement du sol. Elle attire également les insectes pollinisateurs.

" LE TOURNESOL, L'OLÉAGINEUX À PROMOUVOIR DANS NOTRE PAYS

En Algérie, l'on s'attache à affirmer que les importations annuelles sont importantes. Elles sont en moyenne de l'ordre d'un (1) million de tonnes en huiles alimentaires pour couvrir les besoins nationaux, pour une valeur de 583 millions de dollars (MADR, 2020). Ces données pèsent néanmoins sur la balance économique et fait du pays presque entièrement dépendant de l'étranger en ces produits de large consommation compte tenu qu'elles sont quasi-inexistantes dans le système de production.

Cela nous laisse penser à l'esprit " d'arrière gout et d'amertume ", lorsqu'on parallèle, l'on sait pertinemment que nos potentialités sont plurielles pour rechercher l'autosuffisance pour nombre de produits que nous importons y compris les oléagineux. Ce n'est pas alors de la démonstration spécialisée, mais du langage du bon sens d'affirmer sans cesse de rechercher les bonnes formules en vue d'assurer notre réelle indépendance alimentaire. Monsieur le Président de la République a abordé le sujet à diverses reprises y compris lors des assises sur l'agriculture, tenues le 28 février dernier pour entrevoir des approches opérationnelles et fonctionnelles visant à promouvoir les cultures génératrices de ces produits qui, au niveau international, deviennent des enjeux de géostratégie. Autrement dit, aujourd'hui, il convient surtout de passer à l'action après tant de débats et de réflexion. Dans un pareil contexte, et si l'on se projette dans la démarche de raisonnement, l'on s'inscrit dans une optique d'adaptation des systèmes de production aux situations les plus diverses mais viables, c'est-à-dire reproductibles. Dans notre pays, si l'on se fait lecture des systèmes de production à partir de certaines données disponibles, l'on constate déjà que nombre de cultures stratégiques comme les oléagineuses, les protéagineux et les cultures sucrières demeurent très peu voire trop peu développées au moment où la facture d'importation de leurs produits est encore très élevée.

Cette tendance requiert une certaine conversion des pratiques agricoles à travers les zones de production pour mieux valoriser les gisements de production existants et améliorer la productivité. Ces changements des systèmes de production ne pourront se réaliser qu'au prix d'une restructuration profonde des filières agricoles.

Dans ce contexte, vient se greffer l'ODAS, (l'Office de développement des cultures industrielles en zones sahariennes) qui devra soutenir l'in-



vestissement agricole structurant à travers la mise en valeur des terres et la mobilisation de capitaux publics et privés dans une optique de développement des cultures stratégiques notamment celles destinées à la transformation agro-industrielle.

L'approche adaptée devra surement permettre aux zones sahariennes d'exprimer leurs potentiels de production et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à l'économie locale et nationale d'une manière générale. L'investissement dans ces régions serait de pleine mesure, mais faut-il que la mise en valeur des terres et les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue pourront contribuer à la création d'agglomérations nécessaires à la répartition de la population sur le territoire national, de plus qu'il convient d'agir avec plus de célérité dans la mise en œuvre des projets.

La promotion des cultures stratégiques y compris les oléagineux dans des systèmes de production diversifiés et durables dans les plaines, les hauts plateaux et le Sud du pays aura pour finalités de répondre aux objectifs de diversification et d'amélioration de la production en vue de réduire les importations, d'équilibrer la balance des paiements, créer des richesses et d'emplois et de s'intégrer dans une optique d'exportation des produits agricoles.

Aussi, pour revenir au tournesol, objet de notre essai, l'on sait déjà que nombre d'expériences ont été effectuées par le passé en la matière au cours des années 1970 et 1980. Elles ont abouti à des résultats appréciables. Les rendements oscillaient entre 20 et 15 quintaux à l'hectare. A cette époque, les entreprises de trituration et transformation étaient insuffisantes, voire parfois inexistantes et la culture du tournesol ne faisait pas l'objet de soutien, une tendance qui pourrait justifier son abandon.

Mais ce faisant et en dépit du contexte de l'heure, nombre de cultures oléagineuses ont été quand même expérimentées à l'époque hormis le tournesol, le colza, on note aussi le Carthame, une autre espèce oléagineuse de la même famille que le tournesol : les astéracées (composées) outre bien sur d'autres cultures telle que la betterave sucrière (famille des chénopodiacées) et pourquoi pas, ne pas relancer le Coton et le Lin, deux cultures disparues, mais qui existaient déjà dans le pays depuis le moyen âge.

Cela veut dire, en toute logique, qu'il existe un cumul d'expériences et des acquis en matière de production de ces cultures stratégiques, fondée déjà sur des études réalisées à l'époque. Les archives des instituts techniques et de recherche-développement ou d'enseignement supérieur (ENSA-ex INA et faculté d'agronomie de Mostaganem : ex-ITA) nous révèlent tout un trésor d'informations à propos de ces systèmes de cultures. Cela en dehors des actuelles études entreprises

Aujourd'hui, il existe de réelles possibilités de reprendre plusieurs cultures à la fois y compris les oléagineux en priorité, sachant toutefois que le Colza a déjà donné de bons résultats nécessitant reprises. Sauf que s'agissant de l'importance de ces systèmes de production somme toute, très importants à relancer, convient-il de les approcher d'une manière concertée et intersectorielle, car une vision sectorielle à elle seule ne serait, à notre sens que partielle et fragmentaire, manière d'insinuer que s'agissant là de programmes d'envieure qui devront être perçus comme de grands projets car assurant notre indépendance en ces produits vis-à-vis de l'étranger et contribueront à assurer pleinement notre autosuffisance alimentaire en la matière.

Seconde idée qui émerge

dans le contexte est qu'il est nécessaire de préparer les approches d'intervention pour assurer toutes les conditions de réussite de tels programmes en adoptant la politique " du pas à pas ", sans hâte aucune, autrement dit, arrêter un agenda de progression, c'est-à-dire que chaque année, on peut étendre la superficie du programme engagé et qu'en parallèle, des mesures de préparation des infrastructures d'agro-industrie de trituration et de transformation soient mises à la disposition des producteurs à travers des conventions ou accords. Les bonnes formules seront à étudier.

Par ailleurs, l'on se met aujourd'hui, à réexaminer le tissu des fermes pilotes, une initiative très louable. Ces fermes pilotes, hormis qu'elles soient à notre sens, des lieux d'investissement, de rayonnement du savoir et d'expériences réussies parce qu'elles s'appellent " pilotes ", doivent s'intégrer dans les programmes de développement des oléagineux à travers la fourniture au moins, les semences de cultures.

Enfin, la recherche-développement, la vulgarisation, l'université et la profession doivent très impliquées dans tous les programmes de développement agricole et rural d'autant plus que toutes les possibilités sont réunies aujourd'hui. Le programme de Monsieur le Président de la République traduit pour le volet agriculture dans le Plan d'action du Gouvernement pour la période 2020-2024, accorde aujourd'hui tout l'intérêt au secteur agricole. Les facilités, les incitations et les diverses mesures en direction des agriculteurs, les investisseurs et les porteurs de projets offrent de réelles opportunités pour asseoir les assises d'une agriculture performante, efficace et moderne. Aussi, la relance des oléagineux en terme général et le tournesol en particulier suggère, sur la base des expériences, des approches dif-

férenciées avec des échéances arrêtées, en tenant compte de diverses données naturelles et des zones agro-écologiques y compris celles climatiques et édaphiques à la fois, sans toutefois négliger les attentes des agriculteurs eux-mêmes qui, dont la motivation peut contribuer pleinement au succès des programmes engagés, c'est dire que seules, les visions administratives des choses pour des thématiques purement techniques et scientifiques, ne peuvent pas souvent donner leur pleines mesure.

Il est alors important de chercher la synergie des divers acteurs pour atteindre l'objectif commun, car il ne s'agit nullement aujourd'hui de développer des débats intellectualisants sur l'introduction des oléagineux, mais il s'agit surtout de leur mise en œuvre en pratique et sur le terrain.

Cela dit, l'expérience de cette année pour la culture du tournesol aura été perçue comme une année d'expérimentation susceptible d'être généralisée progressivement les années à venir y compris pour d'autres cultures oléagineuses. Y penser, c'est déjà agir, pensons-nous.

Mohamed KHLATI,
Agronome post-universitaire ;
Expert-Consultant
Khiam61@yahoo.fr
Référence :

1. Omar Bessaoud. *L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), in Options Méditerranéennes, revue du CIHEAM Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.*
2. Tournesol-Helianthus annuus <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tournesol>
3. MADR. *Mise en œuvre du plan d'action du gouvernement (2020-2024)- Feuille de route : Actions projetées. Juillet 2020.*

EL MOUDJAHID

15^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

À la découverte du théâtre et de la cité

La quinzième édition du Festival international du théâtre de Béjaïa s'ouvre, aujourd'hui, au Théâtre régional Malek-Bouguermouh de Béjaïa, sous le slogan «Le théâtre dans la cité». Un intitulé qui colle parfaitement à ce grand rendez-vous du quatrième art, dont quatorze éditions se sont succédé, grâce à la volonté des organisateurs, qui ont refusé de laisser cet événement culturel sombrer dans l'oubli.

Prévue jusqu'au 23 octobre, cette édition revêt un caractère compétitif, avec l'instauration de plusieurs prix destinés à récompenser les meilleures troupes théâtrales. Associer le quatrième art à la civilisation de la ville qui l'abrite témoigne incontestablement du savoir-faire et de la riche expérience des organisateurs, en hommage à Béjaïa, dont le passé plonge profondément ses racines dans l'histoire. Une ville millénaire, berceau de plusieurs civilisations. En évoquant Béjaïa, Ennaciria, Vgayeth, El-Hamadia ou encore Bougie, appellation qui ferait référence aux bougies de cire produites dans cette ville à l'époque romaine, on ressent pleinement le caractère singulier de cette cité, dont la position géographique privilégiée s'ouvre sur une vaste baie donnant sur la Méditerranée.

UNE VILLE D'ART AU RICHE PASSÉ HISTORIQUE
Elle a connu des invasions et différentes occupations. Des



savants, des historiens, des chercheurs et des professeurs de différentes disciplines y ont séjourné, tandis que le colonialisme culturel s'est imposé durant plusieurs années. Pour donner toute sa signification à ces différentes étapes, il convient d'évoquer son histoire millénaire et sa culture diversifiée, qui font d'elle une véritable citadelle ouverte sur la mer Méditerranée, entourée d'une beauté naturelle remarquable. Une chaîne de montagnes aux reliefs imposants se marie harmonieusement avec la mer et le soleil éclatant. Dame Nature a fait de cette ville l'un des plus beaux sites du littoral méditerranéen. Béjaïa renferme également une histoire riche, gravée depuis des centaines d'années, notamment depuis l'époque d'Ennacer El-Hammadi, qui en fit une capitale de gloire et de bravoure face aux différents mouvements d'occupation qu'elle a connus. La ville conserve des vestiges naturels et des sites culturels de grande valeur, témoins de sa longue histoire et de sa civilisation. Située au cœur de la Méditerranée, Béjaïa, connue sous le nom de Bougie, est également associée à la diffusion des chiffres arabes en Europe. Son histoire millénaire et sa position géographique privilégiée ont favorisé son développement en tant que centre d'échanges. Un comptoir phénicien y aurait été établi dès le Xe siècle avant J.-C. La ville est également mentionnée

comme un port fréquenté par des commerçants andalous et comme un comptoir phénicien jouant un rôle commercial important au-delà de la Méditerranée. Une cité au carrefour des civilisations L'histoire témoigne des différentes périodes d'occupation de la ville. En 1067, le prince ElHammad Ennacer fonda une nouvelle cité qu'il baptisa EnNaciria. Elle devint ensuite la capitale du royaume hammadite, après les conflits opposant les Almoravides aux Zirides. La ville se distingua alors par ses constructions, ses maisons en pierres taillées et ses escaliers marbrés longeant les bâtisses sur plusieurs mètres et reliant la plaine à la haute ville. Des placettes étaient aménagées pour permettre aux habitants de se rassembler et de contempler le grand port, alors en pleine activité commerciale. Les bateaux pénétraient jusqu'au pied de la ville par la porte sarrasine, qui fait partie de son patrimoine culturel. Cette période fut marquée par un riche développement architectural et urbanistique. La ville se dota de remparts, de somptueux palais, de beaux jardins aux arbres centenaires et de maisons conçues avec des matériaux typiques de son histoire. El-Idrissi cita d'ailleurs Béjaïa comme l'une des villes les plus prospères d'Afrique du Nord au XII^e siècle. En 1152, elle connut l'avènement des Almohades, qui la transformèrent en province. La ville du savoir continua néanmoins

de jouer un rôle éminent, accueillant des personnalités historiques, scientifiques et littéraires de premier plan, issues de différents horizons. Le poète sicilien Ibn Hamadi, le mathématicien italien Leonardo Fibonacci, le philosophe catalan Raymond Lulle, l'historien Ibn Khaldoun et le métaphysicien andalou Ibn Arabi, ainsi que des personnalités religieuses reconnues, à l'exemple de Sidi Boumediène et d'Athâlibi, ont séjourné quelque temps à Bougie. Par ailleurs, Mahdi Ibn Toumert y déploya son activité réformatrice et rencontra Abdel Moumène à Mellala, un petit village situé aux alentours de Béjaïa.

En 1510, Béjaïa tomba entre les mains des Espagnols, qui détruisirent plus de la moitié de la ville. En 1555, Salah Rais chassa les Espagnols, sans toutefois parvenir à lui rendre sa gloire d'antan. En 1833, les Français prirent Béjaïa et la dotèrent de nombreux équipements, notamment des boulevards, des villas, des immeubles et des casernes, qui témoignent encore aujourd'hui de cette longue histoire marquée par différentes occupations.

LE GRAND PRIX «GOURAYA» DU FESTIVAL INTERNATIONAL

Les organisateurs du festival ont innové en instaurant une compétition réunissant l'ensemble des troupes théâtrales participantes, avec, à la clé, le grand prix

«Gouraya», du nom de Yemma Gouraya. À travers cette nouveauté, le festival de Béjaïa entend certainement rappeler que, depuis les précédentes éditions, les délégations étrangères participantes n'ont pas résisté à la beauté naturelle de la ville, mais surtout à celle du mont Gouraya, qui veille sur la cité.

Là-haut, sur la montagne, une image saisissante se dessine dans l'imagination : celle du corps d'une femme allongée sur le dos, avec une tête, une poitrine et des membres inférieurs que Dame Nature semble avoir façonnés. C'est le mont Yemma Gouraya.

Pour l'atteindre, il suffit d'emprunter la route menant vers la haute ville, puis de rejoindre le plateau d'Amimoum, qui permet d'accéder au territoire du parc national de Gouraya. Un parcours boisé, traversé par une route sinueuse et étroite, conduit jusqu'à une grande esplanade surplombant la ville, tandis que, de l'autre côté, la mer s'étire à perte de vue. Situé à 630 mètres d'altitude, le fort Gouraya, de par sa position stratégique, a été construit par les Espagnols.

La vue panoramique qu'offre ce site, avec ses paysages splendides sur la mer et la ville, ainsi que les légendes qui l'entourent, en a fait un lieu de pèlerinage (ziara) très fréquenté par la population béjaouie et les visiteurs de la ville aux 99 saints.

Selon les récits populaires, la présence de Yemma Gouraya expliquerait que le centième saint soit une femme, conférant à Béjaïa sa distinction de «petite Mecque».

Les visiteurs sont enchantés par ce site naturel, où se mêlent les parfums de la forêt verdoyante et les reflets de la mer. Ils peuvent accéder à pied au mausolée et à la forteresse en empruntant des escaliers en pierres taillées.

Chaque année, de nombreuses personnes se rendent dans ce haut lieu historique et patrimonial, qui offre une vue panoramique sur la Méditerranée. Le site est également doté d'un grand panneau portant l'inscription «BEJAIA », composée de six lettres illuminées, visible de loin et semblant être un objet brillant accroché au ciel. Ce site touristique, culturel et religieux mérite une attention particulière, tant il paraît impensable de visiter Béjaïa sans entreprendre une excursion au mausolée de Yemma Gouraya et bénéficier de sa «baraka».

L'ECHO D'ALGERIE

ENTRE SOUVENIRS D'ENFANCE ET ATTACHEMENT À SES RACINES

Kad Merad : «L'Algérie, je la porte toujours en moi»

L'acteur franco-algérien Kad Merad a évoqué son attachement à l'Algérie, ses souvenirs familiaux et son désir de renouer davantage avec le pays de ses origines. Invité du journaliste culinaire Laurent Mariotte, il s'est confié sur une histoire personnelle marquée par la nostalgie et le regret de ne pas avoir suffisamment découvert la culture algérienne. Né en 1964 à Sidi Bel-Abbès, d'un père algérien et d'une mère française, Kaddour Merad, de son vrai nom, a quitté l'Algérie à l'âge de deux ans. Une séparation précoce qui ne l'a toutefois pas empêché de conserver des liens étroits avec son pays natal. L'acteur se souvient, notamment des voyages effectués en famille durant son enfance. «On revenait régulièrement en Algérie, avec mon père, ma mère et mes

frères et sœurs, car nous avons de la famille là-bas», raconte-t-il. Malgré ces séjours, Kad Merad reconnaît une certaine frustration de ne pas avoir pu approfondir sa connaissance du pays. «C'est presque un regret, car je n'ai pas eu le temps ni d'apprendre l'arabe ni de m'imprégner vraiment de la culture algérienne», confie-t-il, avant d'ajouter : «Mais je porte toujours en moi mes deux origines, algérienne et française.»

UN RETOUR AUX SOURCES ENVISAGÉ

Toujours très attaché à sa famille installée en Algérie, le comédien explique que ses proches souhaiteraient le voir plus souvent. «J'ai plusieurs tantes et des oncles... C'est une grande famille», souligne-t-il avec affection. La présence de la sépulture de son

père en Algérie renforce également son désir d'y retourner. Il envisage, notamment un prochain voyage accompagné de son épouse, afin de retrouver les lieux et les sensations qui ont marqué son histoire familiale. «C'est devenu une obligation d'aller là-bas, ne serait-ce que pour retrouver les sensations», affirme-t-il.

UNE CARRIÈRE MARQUÉE PAR DE GRANDS SUCCÈS

Figure populaire du cinéma français, Kad Merad s'est d'abord fait connaître grâce au duo humoristique Kad et Olivier, formé avec Olivier Baroux, avant de s'imposer sur grand écran. Sa carrière prend une nouvelle dimension avec Je vais bien, ne t'en fais pas de Philippe Lioret, qui lui vaut le César du meilleur acteur dans un second rôle en

2007. L'année suivante, il connaît un immense succès populaire avec Bienvenue chez les Ch'tis, réalisé par Dany Boon. Sorti en 2008, le film attire plus de 20 millions de spectateurs dans les salles françaises et devient l'un des plus grands succès de l'histoire du cinéma français. L'acteur poursuit ensuite une carrière diversifiée, alternant comédies et rôles dramatiques, notamment dans Le Petit Nicolas, Supercondriaque, La Mélodie ou encore Les Choristes, sorti en 2004. Malgré cette notoriété, Kad Merad continue de revendiquer la richesse de sa double culture. Ses récentes confidences témoignent d'un attachement intact à l'Algérie, un pays qu'il souhaite désormais redécouvrir au-delà des souvenirs de son enfance.

PALESTINE OCCUPÉE

Sept Palestiniens arrêtés lors de raids sionistes dans plusieurs localités de Cisjordanie

Les forces de l'occupation sioniste ont arrêté sept Palestiniens dimanche lors de raids menés dans plusieurs localités de Cisjordanie occupée, notamment dans les gouvernorats de Jénine, Salfit et Bethléem. Elles ont également perquisitionné des maisons, endommagé leur contenu, dérobé de l'argent dans un domicile et installé des barrages militaires, selon des sources locales et le Club des prisonniers palestiniens.

À Deir Ballout, à l'ouest de Salfit, les forces sionistes ont fait irruption à l'aube dans la localité, perquisitionné plusieurs maisons et saccagé leur contenu. Elles ont arrêté Qais Adel Abdullah et Mahran Abdel Wahab Abdullah et volé une somme d'argent dans l'un des domiciles, selon des sources locales.

Dans le même gouvernorat, les forces israéliennes ont arrêté Fadi Nidal Sarsour après avoir perquisitionné son domicile dans la localité de Biddya, à l'ouest de Salfit.

Dans le gouvernorat de Jénine, trois Palestiniens ont été arrêtés lors de raids à Zabouba et Sanour. Selon le Club des prisonniers palestiniens, les forces israéliennes ont arrêté l'ancien détenu Hassan Zaghal et son fils Mohammed après avoir fait irruption dans leur maison à Zabouba et en avoir saccagé le contenu. Rami Souleiman Jarrar a également été arrêté à son domicile à Sanour. Les forces israéliennes ont par ailleurs perquisitionné plusieurs maisons à Jaba et fait irruption dans le café de Damas, au centre de Jénine.

À l'ouest de Bethléem, les forces israéliennes ont arrêté Abdel Rahman Mohammed Ibrahim Hamamreh, 25 ans, alors qu'il franchissait le barrage militaire d'Aqabat Hasna. Elles ont également pénétré tôt le matin dans le village de Husan, où elles ont installé un barrage, fouillé des véhicules et contrôlé les pièces d'identité des pas-



sagers.

Dans la ville de Naplouse, les forces d'occupation ont fait irruption dans un domicile situé près de l'école Al-Kindi. Elles ont tiré des grenades lacrymogènes en direction de plusieurs habitants au cours de l'opération, selon le correspondant de Wafa.

Les opérations s'inscrivent dans un contexte de raids militaires et d'arrestations récurrents en Cisjordanie occupée. Les incursions nocturnes, les perquisitions domiciliaires et les contrôles aux barrages perturbent la vie quotidienne des habitants, limitent leurs déplacements et exposent les familles à des intrusions, à des dégradations de leurs biens et à des arrestations.

LA PALESTINE APPELLE À UNE ACTION INTERNATIONALE APRÈS UNE ATTAQUE CONTRE DES DIPLOMATES EUROPÉENS

La Palestine a appelé la communauté internationale à agir d'urgence après une attaque menée par des colons israéliens contre des diplomates européens et des représentants religieux en Cisjordanie occupée, dénonçant un nouvel exemple de « terrorisme organisé des colons ». Le ministère palestinien des Affaires étrangères a indiqué qu'une délégation comprenant les consuls français et belge, un représentant polonais ainsi que des responsables de l'Église catholique avait été prise à partie près de la ville de Taybeh, à l'est de Ramallah. L'attaque a également visé un maire français et endommagé un véhicule consulaire belge, selon le ministère.

Il a accusé le gouvernement de l'occupation sioniste de protéger les assaillants et d'entretenir un climat d'impunité, appelant la communauté internationale à prendre des mesures concrètes pour protéger les Palestiniens et les représentants étrangers, et à demander des comptes aux responsables.

Des images diffusées mon-

trent des colons sionistes masqués, munis de bâtons et de pierres, menaçant les occupants des véhicules de la délégation. L'une des voitures présentait une vitre brisée. Le vice-président palestinien Hussein al-Sheikh a dénoncé une illustration des violences auxquelles les Palestiniens sont quotidiennement confrontés et réclamé une réponse internationale ferme. Les attaques menées par des colons israéliens se sont intensifiées pendant la saison de récolte des olives, qui a débuté au début du mois. La Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation a recensé samedi 40 attaques et violations imputées aux forces israéliennes et aux colons contre des agriculteurs, des terres agricoles et des récoltes d'olives.

L'UE CONDAMNE LES ATTAQUES DE COLONS ISRAËLIENS CONTRE DES PALESTINIENS ET DES DIPLOMATES EUROPÉENS

L'Union européenne (UE) a fermement condamné dimanche les récentes attaques menées par des colons israéliens violents en Cisjordanie occupée, notamment celles visant des diplomates européens. Dans un communiqué, le service diplomatique de l'UE a pris acte des condamnations exprimées par plusieurs responsables israéliens, tout en appelant à établir les responsabilités et à prendre des mesures efficaces pour prévenir de nouvelles violences. « L'UE condamne fermement les dernières attaques menées par des colons violents en Cisjordanie, notamment contre des diplomates européens », indique le communiqué. Le bloc européen a déclaré attendre que les responsables rendent pleinement compte de leurs actes et que des mesures efficaces soient prises pour empêcher la poursuite des violences et des actes de harcèlement violent contre les Palestiniens, notamment pendant la saison de récolte des olives en

cours, ainsi que contre les journalistes. L'UE a également exhorté Israël à respecter pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et à mettre fin à l'expansion illégale des colonies. L'attaque s'est produite près de la ville de Taybeh, à l'est de Ramallah, où une délégation effectuait une visite pendant la saison de récolte des olives. La délégation comprenait les consuls français et belge, un représentant polonais ainsi que des responsables de l'Église catholique.

Des colons israéliens masqués ont pris à partie les membres de la délégation et brisé une vitre d'un véhicule consulaire belge. La radio de l'armée israélienne a rapporté que les soldats et les policiers étaient arrivés sur les lieux trois heures après avoir reçu la localisation de la délégation et les images de l'incident, qui leur avaient été transmises quelques minutes après les faits. Par ailleurs, le chef du parti d'opposition Yisrael Beiteinu, Avigdor Lieberman, a accusé le Premier ministre Benjamin Netanyahu ainsi que ses ministres de la Défense et de la Sécurité nationale de ne pas avoir réussi à endiguer les attaques des colons israéliens. Lieberman a averti que leur inaction contribuait à éroder le soutien international à Israël. Les attaques menées par des colons israéliens contre les Palestiniens et leurs biens se sont intensifiées pendant la saison de récolte des olives, qui a débuté plus tôt ce mois-ci.

CISJORDANIE OCCUPÉE : RUBIO SE DIT « TRÈS PRÉOCCUPÉ » PAR L'ATTAQUE CONTRE UNE JOURNALISTE AMÉRICAINE

Le secrétaire d'État américain Marco Rubio a déclaré samedi que Washington était « très préoccupé » par les informations faisant état d'une attaque contre une photjournaliste américaine en Cisjordanie occupée, appelant Israël à endiguer ces violences.

« Nous avons demandé aux Israéliens, et nous continuons de leur demander, de sévir contre ce genre d'agissements », a déclaré Rubio, faisant référence à l'attaque contre la photjournaliste Heidi Levine. Il a affirmé que le président américain Donald Trump avait été « très clair » sur le fait qu'il ne souhaitait pas voir de « tensions » ni de nouvelle crise en Cisjordanie occupée.

Rubio a indiqué que les États-Unis avaient contacté leur ambassade afin de recueillir davantage d'informations sur l'incident. Il a ajouté que, selon les informations relayées par les médias, Levine avait été rouée de coups après avoir été prise dans une attaque menée par des groupes de colons israéliens.

« Cela ne semblait pas bon », a-t-il déclaré, qualifiant l'incident de « préoccupant ». Interrogé sur la décision de Trump de lever, dès son premier jour au pouvoir l'année dernière, les sanctions visant des colons israéliens, Rubio a affirmé que cette mesure ne signifiait pas que le président approuvait de telles attaques. « Lever les sanctions [...] ne signifie pas qu'il soutient ce qu'il voit actuellement à la télévision ou ce qu'il lit à ce sujet », a-t-il déclaré.

Rubio a ajouté que Washington suivait de près les préoccupations liées aux violences durant la saison de récolte des olives en Cisjordanie occupée, soulignant que cette période attire traditionnellement de nombreuses personnes dans la région.

Il a également indiqué que des préoccupations similaires pourraient se poser au Liban.

De son côté, l'ambassadeur des États-Unis en Israël, Mike Huckabee, a appelé les autorités israéliennes à poursuivre en justice et à emprisonner les responsables de l'attaque contre Levine.

« Attaquer une photographe est un acte terroriste abject commis par des lâches masqués », a écrit Huckabee samedi sur le réseau social américain X, le réseau social américain.

« Ceux qui ont attaqué une journaliste non armée devraient passer [des années] en prison », a-t-il ajouté, réclamant une enquête approfondie ainsi que l'arrestation et la poursuite de toutes les personnes impliquées « dans toute la mesure prévue par la loi ».

Levine couvrirait vendredi la récolte annuelle des olives palestiniennes en Cisjordanie occupée lorsqu'elle a été attaquée par des colons israéliens, en même temps que plusieurs Palestiniens.

Selon des témoins, les colons ont fait irruption dans la zone, frappé Levine et emporté son passeport, son téléphone, son portefeuille ainsi que son matériel photographique.

La photjournaliste a déclaré que ses agresseurs, armés de bouteilles et de frondes, « m'ont donné des coups de pied pendant environ dix minutes, et j'essayais de protéger mes appareils photo et mon sac ».

L'espoir d'un nouveau traitement contre l'arthrose

Une start-up lyonnaise a développé un gel capable de régénérer du cartilage en une seule injection. Un traitement qui pourrait soigner les patients atteints d'arthrose, soit 500 millions de personnes dans le monde.

UNE CHIRURGIE PEU INVASIVE

La start-up lyonnaise ACS Biotech, dirigée par la docteure en chimie Pascale Hazot, a remporté le Prix Santé de Tech For Future 2024. Une récompense obtenue grâce un gel capable de régénérer du cartilage en une seule injection, réalisée lors d'une chirurgie peu invasive. La chercheuse en chimie et son équipe ont développé un traitement qui pourrait prévenir l'arthrose, une maladie qui conduit à la destruction du cartilage dont la prise en charge reste essentiellement symptomatique. L'objectif de Pascale Hazot ? Proposer ce traitement innovant aux nombreuses personnes atteintes d'arthrose, notamment au début de maladie.

UNE RÉPARATION DÉFINITIVE ET COMPLÈTE DU CARTILAGE



Actuellement, il n'existe aucun traitement capable de traiter ou de stopper l'arthrose. Le traitement consiste à limiter les douleurs et à soulager les patients grâce à des injections d'acide hyaluronique ou de corticoïdes, mais les effets sont de courte durée.

Le gel développé par ACS Biotech vise à réparer le cartilage de façon définitive. "Toute lésion du cartilage est irréversible car c'est un tissu non innervé, non vascularisé... Cela mène forcément à une dégénérescence et donc à l'arthrose. Avec notre tech-

nologie, nous visons la réparation définitive et complète du cartilage", a déclaré Pascale Hazot.

UN TRAITEMENT EFFICACE SUR UNE ARTHROSE DÉBUTANTE

La start-up explique que l'efficacité du gel est optimale sur une arthrose débutante ou à la suite d'un choc traumatique (chute, accident) car du cartilage doit être encore présent pour que la régénération se fasse. Ce traitement pourrait donc être utilisé à un stade précoce de la maladie pour

éviter une usure importante du cartilage dont le seul traitement est la prothèse orthopédique.

PROCHAINE ÉTAPE : LES ESSAIS CLINIQUES SUR L'HOMME

Le gel d'ACS Biotech a déjà été testé sur des petits et gros animaux, avec des résultats très probants. Mais des tests cliniques sur l'homme doivent être réalisés avant une éventuelle commercialisation. Ils démarreront dès que l'entreprise aura finalisé sa levée de fonds.

CARDIO OU MUSCULATION

Quel sport est le meilleur pour votre cœur ?

Les exercices cardio sont les plus efficaces pour améliorer la santé cardiaque. Mais les exercices de renforcement musculaire apportent aussi des bienfaits. L'idéal est de combiner les deux types d'activité pour prendre soin de sa santé globale. Explications.

CHACQUE FORME D'EXERCICE EST BONNE POUR LA SANTÉ

Lors du dernier congrès annuel de l'American College of Sports Medicine, un article qui compare les avantages pour la santé de l'activité physique aérobique (cardio) et de l'activité physique de renforcement musculaire a été sélectionné comme l'un des meilleurs articles de l'année. On y apprend que chaque forme d'exercice est bonne pour la santé et que combiner les deux est encore plus bénéfique. Pour rappel, l'Organisation mondiale de la Santé recommande de pratiquer chaque semaine des exercices cardio et des exercices de renforcement musculaire. Les auteurs de l'article présenté au congrès de l'American

College of Sports Medicine indiquent que les personnes qui respectent uniquement les recommandations en matière d'aérobie auraient tendance à vivre de trois à quatre ans de plus que celles qui ne les suivent pas. Les effets de la musculation sur la santé ont moins été étudiés. On sait qu'elle augmente la masse musculaire mais quelques études ont aussi montré qu'elle peut apporter des bienfaits plus généraux comme une meilleure santé cardiaque et un risque de cancer réduit.

QUE DISENT LES ÉTUDES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ?

Une étude épidémiologique vise à étudier l'influence de divers facteurs (mode de vie, exposition à un produit toxique, particularités individuelles...) sur la fréquence ou l'évolution d'une maladie. Plusieurs études épidémiologiques à grande échelle se sont intéressées aux effets de l'activité physique sur la santé. Les résultats de ces études montrent que :

le fait de respecter seulement les recommandations concernant les activités d'endu-

rance (cardio) réduit de 15 à 35% le risque de décès prématuré, toutes causes confondues.

le fait de respecter uniquement les recommandations en matière de renforcement musculaire diminue le risque de 10 à 25% le risque de décès prématuré, toutes causes confondues.

Le respect des recommandations pour les deux types d'exercice fait chuter le risque de décès prématuré de 30 à 45%.

Cela signifie que la musculation est bénéfique pour la santé, que le cardio l'est plus et que les deux combinés, c'est l'idéal !

QUELS SONT LES EFFETS DE L'UN ET DE L'AUTRE ?

L'article met également en avant les effets de chaque type d'activité sur la santé. Le cardio serait plus efficace pour améliorer la santé cardiaque, la circulation et le taux de cholestérol. Le renforcement musculaire agirait davantage sur le métabolisme de base et la régulation de la glycémie (taux de sucre dans le sang).

Découvrez la meilleure technique pour calmer votre colère rapidement!

La colère peut être un sentiment qui paralyse rapidement le quotidien. Si la réponse face à cette émotion n'est pas toujours la même pour tout le monde, des scientifiques viennent de trouver la meilleure technique pour se calmer rapidement. Découvrez laquelle.

COMPRENDRE SA COLÈRE

La colère est souvent perçue comme une émotion négative. Pourtant, il est tout à fait normal de se mettre en colère de temps en temps. Cependant, si vous êtes en colère très souvent ou que vous avez tendance à vous emporter facilement et rapidement, un problème se pose. En vieillissant, il est important d'apprendre à maîtriser sa colère pour ne pas la laisser nous contrôler. Comme toutes les autres émotions, la colère est un sentiment complexe. Il peut s'agir d'une contrariété et cela peut aller jusqu'à la rage. Tout cela varie d'une personne à l'autre, en fonction des situations. À l'adolescence, il est possible que la colère se manifeste sans raison apparente ou raison claire. Enfin, la colère peut aussi dissimuler d'autres sentiments pénibles comme la peur, la douleur, la frustration ou la honte. Il est important d'apprendre gérer et à exprimer la colère pour se construire de façon saine.

CALMER SA COLÈRE, GRÂCE À LA SCIENCE

Si la gestion de la colère n'est pas toujours simple pour tout le monde, les chercheurs ont identifié la meilleure façon de faire redescendre la pression facilement. Les scientifiques sont partis du postulat qu'il existait deux manières d'éliminer la colère : s'isoler et souffler ou se défouler pour éliminer ces émotions envahissantes. Ils ont ensuite analysé 154 études impliquant plus de 10 000 personnes. Ils ont distingué deux activités : celles qui diminuent l'activation comme la pleine conscience et celles qui l'augmentent comme le fait de partir courir ou de faire du vélo. Et contrairement aux idées reçues, se défouler semble être une très mauvaise façon de réagir face à la colère. Ce type d'activité ne permettrait pas d'avoir un effet bénéfique sur la colère. Si vous avez une crise de colère, favorisez les activités calmes comme les exercices de respiration ou le yoga. Des vidéos sont en ligne sur différentes plateformes. Ce temps calme permet de se concentrer sur autre chose. Il est également possible de faire des activités manuelles comme de la cuisine, du tricot, de la lecture... À vous de choisir !

Comment apprendre à gérer ses émotions ?

Colère, tristesse, joie, peur... Il arrive parfois d'avoir l'impression d'être complètement dépassé par ses émotions. S'ensuivent des réactions incontrôlées, des mots qui dépassent notre pensée ou des situations improbables.

Heureusement, il est possible d'apprendre à gérer ses émotions, notamment en arrêtant de les refouler.

POURQUOI APPRENDRE À GÉRER SES ÉMOTIONS ?

Les émotions nous transportent. Joie, émerveillement, colère,

tristesse, sentiment d'injustice... Elles nous relient entre êtres humains et nous permettent de définir ce qui nous est agréable ou désagréable, ce qui nous passionne ou nous ennuie. Pourtant, de nombreux adultes rencontrent des difficultés à identifier leurs émotions, à les exprimer. Parfois, elles vous envahissent sans que vous ne sachiez les gérer. Bien souvent il est alors plus simple de s'en prendre à l'autre, de lui rejeter la faute de ces émotions compliquées. D'après une psychopraticienne, « la gestion des émotions est une des clés du rapport sain à

l'autre, à soi-même, permet de faire circuler pour ne pas refouler ou enfouir à l'intérieur de soi. La gestion des émotions libère ».

4 CLÉS POUR GÉRER SES ÉMOTIONS

Ainsi, il est essentiel de comprendre ses émotions : elles sont de véritables indicateurs sur ce qu'il se passe autour de soi. Pour Elodie Brugallé, psychologue à Lille, apprendre à gérer ses émotions requiert les points suivants :

Apprendre à identifier ses émotions : est-ce de la tristesse, de la crainte, de la colère, de la peur,

du stress ?

Comprendre son émotion : pourquoi cette émotion ? Chacune d'entre elles ont une fonction. Ainsi, la peur prévient d'un danger, le stress répond à une angoisse, etc ;

Exprimer votre émotion : il ne faut pas hésiter à communiquer avec ses proches, dire à quelqu'un que vous êtes en colère car blessé permet à l'autre de mieux vous comprendre. Réagir de manière agressive va, au contraire, vous éloigner de la personne et augmenter votre sentiment de frustration ;

Agir : une fois l'émotion identifiée et exprimée, il ne vous reste qu'à décider du comportement à adopter. Au fur et à mesure et à force de pratique, vous n'aurez plus l'impression d'être dépassé par vos émotions.

La respiration consciente calme le système nerveux et réduit l'intensité des émotions selon la spécialiste. La pleine conscience peut également être pratiquée. Elle aide à identifier les pensées et émotions qui déclenchent des réactions négatives. Cette pratique permet d'accepter ses émotions.



Selection du jour

TF1

20h10

Cat's Eyes

Avec Camille Lou, Claire Romain, Constance Labbé, Arnaud Binard, Tom Leeb, MB14, Elodie Fontan, Léon Plazol, Juliette Plumecocq-Mech, Simon Ehrlicher, Loryn Nounay, Tamara Marthe, Nicolas Delys, Thierry Masquelier, Alexandre Vu

TLors d'un défilé de mode à Pompidou, au milieu d'une foule glamour et branchée, Tam et le «Marquis» se livrent à un duel feutré pour voler un précieux collier sous haute surveillance policière. Tam réussit le vol mais ne parvient à échapper à la police qu'avec l'aide du «Marquis». Les Cat's Eyes hésitent à s'associer avec ce voleur qui a tout pour plaire mais dont elles se méfient.

5
20h05Camille enquête :
batteries explosives

Présenté par : Camille Courcy

Les batteries au lithium sont partout. Dans nos téléphones, nos ordinateurs, nos vélos, nos voitures... Elles sont devenues le symbole d'une transition énergétique présentée comme indispensable. Mais derrière cette révolution, un danger grandit : les incendies de batteries au lithium se multiplient et sont particulièrement difficiles à maîtriser. À



Grand-Couronne, près de Rouen, Camille enquête sur l'un des incendies les plus spectaculaires de ces dernières années : En 2023, un entrepôt de Bolloré Logistics contenant 12 000 batteries au lithium, soit près de 900 tonnes, part en fumée. Il faudra 48 heures aux pompiers pour venir à bout du sinistre.

france
2

20h10

La terre et le sang



Avec Thierry Neuvic, Vahina Giocante, Tchéky Karyo, Laëtitia Eïdo, Anna Filippi, Basile Larie, Philippe Corti, Basilia Castellani, Jean-Pierre Lanfranchi, Pierre-Marie Mosconi, Nathanaël Maïni, Anthony Morganti

Anto est un flic parisien d'origine Corse. Enfant, il a juré à son frère, victime d'un règlement de compte, de mettre fin à la spirale de vengeance qui gangrène sa famille depuis des générations. Mais tandis qu'il s'apprête à revenir sur sa terre natale pour reprendre le domaine viticole familial avec sa femme Vanina, il tombe dans une embuscade. Son père est abattu et Anto sombre dans un long coma. À son réveil dix ans plus tard, il découvre que son fils Santu, devenu adolescent, n'a qu'une idée en tête : la vendetta.

france
3

20h10

Goldfinger

Avec Sean Connery, Gert Fröbe, Honor Blackman, Shirley Eaton, Tania Mallet, Harold Sakata, Bernard Lee, Martin Benson, Cec Linder, Austin Willis, Desmond Llewelyn, Lois Maxwell, Margaret Nolan, John McLaren, Alf Joint

Après avoir fait sauter un dépôt de stupéfiants au Mexique, James Bond n'a que le temps de s'envoler pour Miami où il découvre que l'homme dont on parle le plus, M. Goldfinger, triche au jeu par l'intermédiaire de sa petite amie. Bond interrompt le travail et enlève la jolie fille pour être assommé dès qu'il rentre chez lui.



6

20h10

L'amour est dans
le pré

Présenté par : Karine Le Marchand

«L'amour est dans le pré» revient pour une 21e saison plus touchante que jamais. Cette année encore, Karine Le Marchand ouvre les portes des exploitations agricoles où battent des cœurs en quête d'âme soeur et, derrière les tracteurs et les étables, se cachent des hommes et des femmes aux parcours extraordinaires, dont les rêves et les espoirs résonnent en chacun de nous. Si certains ont connu l'amour puis la solitude, d'autres attendent encore ce premier grand frisson et tous partagent cette même quête universelle : trouver quelqu'un avec qui partager leur vie et leur passion. Préparez-vous à rire, à pleurer, à vous émuvoir, car cette 21e saison promet déjà son lot de moments inoubliables.

W9
20h25

Maman, j'ai raté l'avion !

Avec Macaulay Culkin, Catherine O'Hara, Joe Pesci, John Heard, Daniel Stern, Robert Blossom, John Candy, Gerry Bamman, Tim Curry, Brenda Fricker, Eddie Bracken, Dana Ivey, Rob Schneider, Devin Ratray, Hillary Wolf

La famille McCallister est en ébullition : l'oncle Frank a décidé d'emmener tout le monde passer les fêtes de fin d'année à Paris. Seul Kevin, 9 ans, ne partage pas l'enthousiasme de la famille, car il a l'impression que son entourage le persécute. Après avoir été injustement puni par sa mère, il fait le vœu que sa famille disparaisse pour toujours. Le lendemain matin, son souhait est exaucé. Retardés par une panne d'électricité, les McCallister sont partis précipitamment en l'oubliant !

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

6 LE GROUPE AIR ALGÉRIE a annoncé, samedi, la réception de son « 6^e » sixième avion de type Airbus A330neo, dans le cadre de son programme de renouvellement et d'extension de sa flotte.

ROYAUME-UNI

Mises en garde britanniques contre l'utilisation de l'influence émiratie pour peser sur la liberté de la presse

La tentative de rachat du groupe de presse Telegraph Media Group par une entité d'investissement liée à Abou Dhabi a suscité des inquiétudes au Royaume-Uni quant au risque de voir les intérêts commerciaux et politiques émiratis peser sur l'indépendance de la presse, après que l'autorité britannique de communications (Ofcom) a conclu que l'opération envisagée aurait pu être contraire à l'intérêt public, en raison des risques potentiels pour la liberté d'expression.

Le quotidien britannique Financial Times, dans un article publié vendredi, a indiqué que l'autorité britannique de régulation des communications et des médias (Ofcom) avait relevé l'existence de "motivations claires" pour les Emirats d'influencer la couverture médiatique afin de servir leurs intérêts gouvernementaux et commerciaux. Selon l'Autorité, les liens étroits entre les responsables d'International Media Investments (IMI), basée à Abou Dhabi, et le gouvernement émirati soulèvent des



inquiétudes quant à la possibilité d'utiliser l'influence financière pour peser sur la ligne éditoriale du Daily Telegraph, au risque de porter atteinte à l'intérêt public, à l'exactitude de l'information et à la liberté d'expression. Selon la chaîne britannique ITV News, l'entreprise émiratie est liée au cheikh Mansour ben Zayed Al Nahyane, vice-président des Emirats. La tentative de rachat a ainsi fait l'objet d'un examen réglementaire approfondi en raison des liens entre la société et les dirigeants émiratis. Le quotidien britannique The Telegraph a révélé un autre aspect des préoccupations entourant l'opération, relatif à un financement d'environ 600 millions de livres sterling lié aux modalités du rachat du groupe auprès des Barclay, une famille d'hommes d'affaires britanniques qui détenait auparavant le Telegraph. Citant l'Ofcom, le journal a

indiqué que les justifications commerciales de ce prêt n'étaient pas clairement établies au regard de son montant, des risques encourus et des garanties associées, et qu'il n'était pas approprié de conclure, à ce stade, que ce financement répondait exclusivement à des motivations commerciales. L'Autorité n'a toutefois pas considéré ces éléments comme une preuve de l'utilisation du financement pour acheter de l'influence, mais a élargi son évaluation à la nature des relations entourant l'opération. The Telegraph a rapporté que l'Ofcom avait relevé un chevauchement important entre les dirigeants d'IMI et les responsables émiratis, alors que Sultan Ahmed Al Jaber préside cette société médiatique émiratie tout en dirigeant la compagnie pétrolière nationale d'Abou Dhabi, Abu Dhabi National Oil Company (ADNOC), entreprise énergétique publique des

Emirats. Les inquiétudes britanniques ont dépassé la seule structure officielle de propriété. Selon The Telegraph, l'Autorité a estimé qu'IMI risquait d'exercer, au sein du consortium, une influence supérieure à celle que laissait supposer la répartition formelle du capital. Elle a également relevé que les relations commerciales plus larges pourraient conduire certains partenaires à anticiper les attentes de la société émiratie, sans qu'il soit nécessaire de formuler des instructions explicites. Les préoccupations ont également porté sur le fonctionnement des rédactions. The Telegraph a indiqué que l'Ofcom avait pris en compte les risques d'autocensure des journalistes et des rédacteurs en chef, qui pourraient être amenés à éviter les sujets susceptibles de toucher aux intérêts de l'investisseur ou des entités qui lui sont liées, même en l'absence d'intervention directe. Dans son analyse, le Financial Times a également rapporté que l'Ofcom considérait que le bilan du gouvernement émirati en matière de liberté d'expression laissait entrevoir une possible culture de restriction de cette liberté. Cet élément a été intégré à l'évaluation des risques potentiels pour un quotidien britannique influent si son contrôle venait à passer entre les mains du consortium lié à Abou Dhabi. Cette affaire met en lumière les risques liés à l'extension de l'influence émiratie au-delà des frontières, lorsque les investissements peuvent devenir des instruments au service d'agendas politiques et commerciaux, au détriment de l'indépendance des médias et de la liberté d'expression. Elle révèle ainsi l'ampleur des défis que pose l'implantation des intérêts émiratis au sein d'institutions médiatiques étrangères.

R.I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Les investigations lancées par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale (MDN) dès les premières heures des incendies de forêt qui ont récemment touché certaines wilayas ont révélé l'existence d'un complot ourdi par les ennemis du pays à l'étranger, avec la complicité de leurs relais à l'intérieur du pays, dans le but d'affaiblir l'Algérie et de porter atteinte à son unité. Un documentaire intitulé "Révélation des complots de la trahison et des réseaux de la collaboration" (Kachf makayid al-khiyana wa khoyout al-amala), diffusé samedi soir sur les chaînes de la Télévision algérienne, les ondes de la Radio nationale, les plateformes officielles du MDN, ainsi que sur celle de l'Agence Algérie Presse Service (APS), a présenté les aveux d'individus impliqués dans le déclenchement de ces incendies. Ces aveux font suite à l'arrestation de trois individus de nationalité algérienne ayant directement provoqué des incendies de forêt dans les wilayas de Constantine et de Guelma, après avoir été exploités par des partis connus pour leur hostilité envers l'Algérie, qui ont également eu recours au terroriste dénommé Amir Boukhors, alias "Amir DZ", pour mettre à exécution leur plan ignoble. Les deux individus arrêtés, Boutamina Abdelkrim et Amrani Abderraouf, ont reconnu leur lien direct avec ce terroriste, ainsi que leurs contacts avec les terroristes traîtres Larbi Zitout, Hichem Aboud et Karim Moulaï.

Incendies de forêt : un odieux complot visant à affaiblir l'Algérie et à porter atteinte à son unité déjoué

Ces derniers exploitent les conditions sociales et l'appât du gain et du pouvoir comme approches pour le recrutement de leurs relais à l'intérieur du pays, en leur faisant miroiter une richesse illusoire et en leur promettant de prétendues aides depuis l'étranger, en contrepartie de l'accomplissement de missions subversives visant la sécurité et l'intégrité du pays. Celles-ci consistent notamment à incendier les forêts, à détruire les richesses et à infliger de lourdes pertes aux ressources du peuple algérien. L'objectif de ces traîtres, dévoilé dans le documentaire, est d'être à la solde de ceux qui les financent et d'exécuter leurs ordres visant à semer la discorde et à créer un climat d'insécurité et d'instabilité au sein de la société algérienne, à l'image de ce que répétait le terroriste Amir Boukhors: "Il faut mettre le pays à feu". Parmi les modes opératoires adoptés par ces terroristes, figurent le chantage et les pressions exercés sur leurs victimes afin de les amener à exécuter leurs plans odieux. Les investigations préliminaires menées par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale ont ainsi révélé que le dénommé Yacine Boulgrone se servait de son métier de coiffeur comme couverture pour mener des activités suspectes avec le terroriste Amir Boukhors et recruter ses agents. En contrepartie de ses activités de collaboration, il a reçu des appartements et des locaux commerciaux en Algérie et en France et ce, pour le financement de ses opérations terroristes et la mise en œuvre de ses plans perni-

cieux en Algérie. L'enquête a mis au jour l'implication du dénommé Islam Benyahia qui, après avoir accompli la mission qui lui avait été confiée par le terroriste Amir Boukhors, consistant à incendier les forêts de Didouche Mourad et du Djebel El Ouahch à Constantine, et dès qu'il a reçu le prix de sa trahison, remis par le dénommé Yacine Boulgrone, il a pris la fuite vers l'Italie à bord d'une embarcation clandestine, avant de rejoindre la France, abandonnant derrière lui son complice dans ce crime, Abdelkrim Boutamina, interpellé et rongé par les remords. Le documentaire a révélé que les résultats des investigations techniques menées par les services de sécurité du ministère de la Défense nationale avaient permis de récupérer une séquence vidéo filmée par le dénommé Abdelkrim Boutamina lors de sa participation à une caravane d'aide destinée aux personnes touchées par les incendies de forêt dans la wilaya de Jijel, dans une manœuvre visant à dissimuler son crime. Les investigations ont également établi que la collaboration du terroriste Boukhors avec des services de renseignement étrangers ne se limitait pas à l'incendie de forêt, au financement de programmes de migration clandestine au profit de ses agents, ni au marchandage et au chantage. Elle allait jusqu'à sa tentative, avec ses commanditaires, de créer des courants hostiles au sein de la scène politique nationale, servant leurs programmes, permettant à leurs agents d'accéder aux postes de responsabilité et

faisant de ces derniers des instruments de destruction et de sabotage au détriment des intérêts de la patrie et du peuple. Le documentaire a abouti à la conclusion que "ces criminels, par leurs actes ignobles, pensaient porter atteinte à la stabilité et à la sécurité du pays. Ils sont même allés jusqu'à croire que les institutions de l'Etat seraient incapables de faire face à la crise des incendies. Cependant, l'Algérie, malgré toutes les manœuvres et les conspirations, restera toujours et à jamais inébranlable face aux traîtres et aux conspirateurs. Son drapeau continuera, malgré toutes les tentatives désespérées de ses ennemis, de flotter haut et fièrement, et son peuple restera uni et solidaire face à toutes les crises et à toutes les épreuves". Il a également été souligné que les incendies de forêt qui ont récemment touché l'Algérie, et qui visaient à déstabiliser le pays et à porter atteinte à sa sécurité, n'ont fait que renforcer la cohésion, l'unité et la résilience du peuple algérien. Ce peuple est désormais plus conscient et plus lucide quant à l'ampleur des complots ourdis contre lui. Comme lors de toutes les crises qu'a connues le pays, il a donné les plus beaux exemples de cohésion et de solidarité, faisant ainsi échouer toutes les tentatives malveillantes visant à entraver le processus de développement de l'Algérie et les plans ignobles destinés à porter atteinte à sa cohésion sociale.

B. KH.